



La revue des marchés publics



N° 4251 - Vendredi 17 octobre 2025

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaaga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 18

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 29
- *Marchés de travaux* P.
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 40

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 49
- *Marchés de travaux* P. 54
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 57



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

LES EDITIONS SIDWAYA

DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°09-2025/ES/DG/SG/PRCP DU 1^{er} SEPTEMBRE 2025 POUR L'ORGANISATION D'EVENEMENTIELS AU PROFIT DES EDITIONS SIDWAYA

Date du dépouillement : **22 septembre 2025** ; Nombre de soumissionnaires : **04**

Financement : Budget des Editions Sidwaya Gestion 2025.

Référence de la publication de l'avis : Quotidien n°4225 du 11/09/2025

Référence de la publication de l'avis : Quotidien n° 4223 du 11/03/2023					
Soumissionnaires	Montants lus (F CFA)		Montants corrigés (F CFA)		Observations
	Min	Max	Min	Max	
Lot unique : organisation d'évènementiels					
SHOWTOOLS EXPERIENCE	15 375 000 HT	24 130 000 HT	15 375 000 HT	24 130 000 HT	Non conforme absence de proposition de caractéristiques techniques dans l'offre technique
	18 142 500 TTC	28 473 400 TTC	18 142 500 TTC	28 473 400 TTC	
HPA INTERNATIONAL INC	16 607 500 HT	26 305 000 HT	16 607 500 HT	26 305 000 HT	Non conforme absence de proposition de caractéristiques techniques dans l'offre technique
	19 596 850 TTC	31 039 900 TTC	19 596 850 TTC	31 039 900 TTC	
B.C.S SARL	12 010 000 HT	22 300 000 HT	12 010 000 HT	22 300 000 HT	Conforme
	14 171 800 TTC	26 314 000 TTC	14 171 800 TTC	26 314 000 TTC	
CRAC	14 805 000 HT	25 490 000 HT	14 805 000 HT	25 490 000 HT	Conforme
	17 469 900 TTC	30 078 200 TTC	17 469 900 TTC	30 078 200 TTC	
ATTRIBUTAIRE	B.C.S SARL: - Minimum de douze millions dix mille (12 010 000) FCFA HT et quatorze millions cent soixante-onze mille huit cent (14 171 800) F CFA TTC ;				
	-Maximum de vingt-deux millions trois cent mille (22 300 000) FCFA HT et vingt-six millions trois cent quatorze mille (26 314 000) F CFA TTC. Le délai de livraison et d'exécution est de vingt (20) jours après l'ordre de commande de commencer les prestations.				

OFFICE NATIONAL D'IDENTIFICATION

Appel d'offres ouvert n°2025-01/ONI/DG/SG/PRM du 18/08/2025 relative aux travaux de construction de bâtiments au profit des antennes régionales de l'Office National d'Identification (ONI) (lot 1 & 2). *Financement : Budget de l'ONI, exercice 2025.*

Référence de la publication de l'avis d'appel d'offres : Quotidien n°4213-du mardi 26/08/2025.

Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés : Lettre N° 2025-112/ONI/DG/SG/DMP du 15/09/2025.

Date d'ouverture : 24 septembre 2025. Date de délibération : 06 octobre 2025. Nombre de plis reçus : quinze (15).

Lot 1 : travaux de construction d'un (01) bâtiment au profit de l'antenne régionale de la Boucle du Mouhoun (Dédougou)

N° d'ordre	soumissionnaires	Montant total lu en F CFA	Correction opérée en plus ou moins-value		Rabais	Montant total corrigé en Francs CFA	Rang
			+	-			
1	BUILDING EXPERTISES	51 989 332 HTVA avec un rabais de 1%			613 474	60 733 937 TTC	Conforme 4ème
2	NOURDES BTP SARL	55 891 406 HTVA			-		Non conforme Garantie de soumission non fournie ANEAJE, ADRTSS, ASC et CNF non fournies Non classé

3	SEPS INTERNATIONAL SARL	60 120 848 TTC	2 950			60 123 798 TTC	Conforme Erreur de sommation sur le montant de l'item 7 des toilettes (970 650 au lieu de 968 150) 3 ^{ème}
4	G E C	56 558 047 HTVA 66 738 495 TTC	-			66 738 495 TTC	Conforme 7 ^{ème}
5	ENAB	64 814 708 TTC	38 940			64 853 648 TTC	Conforme Erreur de sommation sur le montant total HTVA (54 960 719 au lieu de 54 927 719) 6 ^{ème}
6	C. TRAPE SA	54 385 637 HTVA 64 175 052 TTC	-			64 175 052 TTC	Conforme 5 ^{ème}
7	D.A.M. S SARL	49 971 173 HTVA 58 965 984 TTC	3 357 100			62 323 084 TTC	Conforme Erreur de sommation sur le montant de l'item VI de la guérite (463 000 au lieu de 263 000) Erreur de sommation sur le montant total HTVA (52 816 173 au lieu de 49 971 173) 2 ^{ème}
8	GUYVAL SARL	55 420 490 HTVA 65 396 178 TTC					Non conforme L'agrément technique ne couvre pas la région de la Boucle du Mouhoun
9	A.S.T PLUS SARL	72 053 455 TTC	-			72 053 455 TTC	Pièces administratives (ASC, ADRTSS,) non fournies Non classé
10	YASMINE SERVICES SARL	49 151 736 HTVA 57 999 048 TTC	-			57 999 048 TTC	Non conforme Offre anormalement Basse Non classé
11	G.P.S BURKINA SARL	58 095 572 TTC	4 622 590			62 717 162 TTC	Conforme Omission du sous total II (Terrassement) : 2 489 800 f CFA HTVA Erreur de quantité à l'item IV, 4.9 (1 au lieu de 2) Omission de l'item 5.13 du point V (menuiserie métallique et bois) Omission de 5 items de l'infrastructure et de 2 items de super structure de la guérite Doublons de l'item 4.7 du point IV (plomberie sanitaire) 1 ^{er}
12	B E C B	57 432 587 HTVA 67 770 553 TTC	3 834 900			71 605 453 TTC	conforme Erreur de sommation sur le montant de l'item V du bâtiment principal (4 850 000 au lieu de 5 850 000) FCFA Erreur de quantité (25 au lieu de 2,5) sur l'items 1.8 du point I (béton-béton armé) de l'infrastructure de la guérite 8 ^{ème}
Attributaire		Lot1 : G.P.S BURKINA SARL pour un montant total de cinquante-huit millions quatre-vingt-quinze mille cinq cent soixante-douze (58 095 572) francs CFA TTC, pour les travaux de construction d'un (01) bâtiment au profit de l'Antenne régionale de la Boucle du Mouhoun (Dédougou) avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours					
Lot 2 : travaux de construction d'un (01) bâtiment au profit de l'antenne régionale du Sud-Ouest (Gaoua)							
N° d'ordre	soumissionnaires	Montant total lu en F CFA	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant total corrigé en Francs CFA	Rang	
			+	-			
1	NOURDES BTP SARL	54 008 906 HTVA			-	Non conforme Garantie de soumission non fournie Diplôme d'ingénieur des travaux joint au lieu de diplôme d'ingénieur de conception demandé pour le chef de projet ANEAJE, ADRTSS, ASC et CNF non fournies Non classé	
2	SEPS INTERNATIONAL SARL	59 507 454 TTC	2 950		59 510 404 TTC	Conforme Erreur de sommation sur le montant de l'item 7 des toilettes (970 650 au lieu de 968 150) 3 ^{ème}	
3	G E C	54 661 137 HTVA 64 500 141 TTC			64 500 141 TTC	Conforme 6 ^{ème}	
4	ARC-EN-CIEL EXPERIENCE	60 011 053 TTC			60 011 053 TTC	Non conforme Pièces administratives (ASC, ANEAJE, ADRTSS, ASF, RCCM et CNF) non fournies Non classé	
5	E.N.Y.S	49 232 199 HTVA 58 093 995 TTC				Non conforme Agrément technique expiré le 20/08/2025 donc non valide Non classé	
6	C. TRAPE SA	52 684 877 HTVA 62 168 155 TTC			62 168 155 TTC	Conforme 5 ^{ème}	
7	D.A.M. S SARL	47 867 433 HTVA 56 483 570 TTC	3 357 100		59 840 670 TTC	Conforme Erreur de sommation sur le montant de l'item VI de la guérite (463 000 au lieu de 263 000)	

						Erreur de sommation sur le montant total HTVA (50 712 433 au lieu de 47 867 433) 1 ^{er}
8	GUYVAL SARL	52 090 485 HTVA 61 466 772 TTC			-	Non conforme L'agrément technique ne couvre pas la région Sud Ouest Non classé
9	A.S.T PLUS SARL	72 053 455 TTC			72 053 455 TTC	Pièces administratives (ASC, ADRTSS,) non fournies Non classé
10	ED-SHEF	61 927 595 TTC			61 927 595 TTC	Conforme 4 ^{ème}
11	G.P.S BURKINA SARL	57 605 427 TTC	5 386 840		62 992 267 TTC	Conforme Omission du sous total II (Terrassement) : 2 068 420 f CFA HTVA Erreur de quantité à l'item IV, 4.9 (1 au lieu de 2) Omission de l'item 5.13 du point V (menuiserie métallique et bois) Omission de 5 items de l'infrastructure et de 2 items de super structure de la guérite Doublons de l'item 4.7 du point IV (plomberie sanitaire) 2 ^{ème}
12	B E C B	55 508 576 HTVA 65 500 120 TTC	2 947 050		68 447 170 TTC	Conforme Erreur de sommation sur le montant de l'item V du bâtiment principal (5 450 000 au lieu de 4 650 000) FCFA Erreur de quantité (25 au lieu de 2,5) sur l'items 1.8 du point I (béton-béton armé) de l'infrastructure de la guérite 7 ^{ème}
Attributaire		Lot 2 : D.A.M. S SARL pour un montant total de quarante-sept millions huit cent soixante-sept mille quatre cent trente-trois (47 867 433) francs CFA HTVA soit cinquante-six millions quatre cent quatre-vingt-trois mille cinq cent soixante-dix (56 483 570) francs CFA TTC pour les travaux de construction d'un (01) bâtiment au profit de l'antenne régionale du Sud-Ouest (Gaoua), avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.				

OFFICE NATIONAL DE LA SECURITE ROUTIERE				
Demande de prix °2025- 22 /MSECU/SG/ONASER/DG/PRM relative aux travaux de construction de dortoirs à Ouessa, Bobo et Niangoloko au profit de l'Office national de la sécurité routière. Financement : budget ONASER 2025 ; Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4207- du 18/08/2025 ; Date de délibération : 27/08/ 2025 ; Nombre de plis : 07 ; -Nombre de lots : 03				
a) Soumissionnaire	Montant lu publiquement	Montant corrigé	Observations	Rang
LOT 1 : Construction de dortoirs à OUESSA				
CASE TP	16 037 000	17 443 000	Conforme	2 ^e
	18 923 660	20 582 740	Erreur de sommation entrainant une variation de 1 406 000 en HT	
EGK BTP	16 483 400	16 483 400	Conforme	3 ^e
	19 450 412	19 450 412		
SKYLINE	19 309 500	19 309 500	Conforme	5 ^e
	22 785 210	22 785 210		
ETTF SERVICES	15 623 450	15 623 450	Conforme	1 ^{er} avec confirmation des prix
	18 435 671	18 435 671		
BTG	17 142 000	17 142 000	Conforme	4 ^e
	20 227 560	20 227 560		
Attributaire	ETTF SERVICES pour un montant de quinze millions six cent vingt-trois mille quatre cent cinquante (15 623 450) francs CFA HT et un montant de Dix-huit millions quatre cent trente-cinq mille cinq six soixante-onze (18 435 671) francs CFA TTC			
LOT 2 : Travaux de construction de dortoirs à Bobo-Dioulasso				
ETTF SERVICES	15 270 025 HT	15 270 025 HT	Conforme	2 ^e
	18 018 630TTC	18 018 630 TTC		
UCSI	15 229 650 HT	15 229 650 HT	Conforme	1 ^{er} avec confirmation des prix
	17 970 987 TTC	17 970 987 TTC		
Attributaire	UCSI pour un montant hors TVA de quinze millions six cent vingt-neuf mille six cent cinquante (15 629 650) francs CFA			
LOT 3 : Construction de dortoirs à NIANGOLOKO				
B.O.O.B SERVICE	17 337 720	-	Non corne :	
	20 458 510	-	Le bordereau des prix unitaires n'est pas conforme au modèle du dossier de demande de prix. Les items 8.7 à 10.3 ne figurent pas sur le bordereau.	
ETTF SERVICES	15 491 415 HT	15 491 415 HT	Conforme	1 ^{er}
	18 279 870 TTC	18 279 870 TTC		
Attributaire	ETTF SERVICES pour un montant quinze millions quatre cent quatre-vingt-onze mille quatre cent quinze (15 491 415) F CFA HT et un montant de Dix-huit millions deux cent soixante-dix-neuf mille huit cent soixante-dix (18 279 870) francs CFA TTC.			

DEMANDE DE PRIX N°2025- 25 /MSECU/SG/ONASER/PRM relative à la production de support de communications (capsule, spot événementiel) au profit de l'ONASER. Financement : budget ONASER 2025 ; Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4218 du 02/09/2025 ; Date de délibération : 09/09/ 2025 ; Nombre de plis : 08 ? Nombre de lots : 01					
Soumissionnaires	Montant en francs CFA		Montant corrigé		Rang
	Lu HTVA	Lu HTVA	HTVA	TTC	
BCS SARL	Min 19 302 500 Max 37 210 000	Min 22 776 950 Max 43 907 800	Min 19 302 500 Max 37 210 000	Min 22 776 950 Max 43 907 800	Sans classement
Non conforme : -Personnel spécialisé TIENDREBEOGO a fourni un Master en science humaine, mention de l'éducation en lieu et place d'un Master en communication ; -Matériel non détaillé -					

CINETIC	Min 12 195 000 Max 42 514 000	Min 14 390 100 Max 50 166 520	Min 12 195 000 Max 42 514 000	Min 14 390 100 Max 50 166 520	Non conforme Personnel spécialisé en communication DA Patrice nous présente un diplôme qui date de 2023 alors qu'une expérience de 3 ans i est demandée	Sans classement
EXELLE GROUPE INTERNATIONAL E	Min 13 110 000 Max 42 411 000	Min 15 469 800 Max 50 044 980	Min 13 110 000 Max 42 411 000	Min 15 469 800 Max 50 044 980	Non conforme : Personnel spécialisé en communication : ZONGO Annick a fourni une attestation qui date de juin 2025 alors qu'une expérience de 5 ans i est dem	Sans classement
JL INTER ACTIVE	Min :23 560 000 Max :43 927 500	Min :27 800 800 Max 51 834 450	Min :23 560 000 Max :43 927 500	Min :27 800 800 Max 51 834 450	Conforme	3e
PROMO PUB	Min 17 740 000 Max 36 780 000	Min 20 933 200 Max 42 574 400	Min 17 740 000 Max 36 780 000	Min 20 933 200 Max 42 574 400	Non conforme : -Personnel OUATTARA Salimata a fourni un diplôme qui date de mai 2023 alors qu' une expérience de 3 ans est demandé, aussi en plus de sa fonction de chef de projet elle est Directrice de production et spécialiste en communication spéciale	Sans classement
INSACOM	Min 22 475 000 Max 43 535 000	Min 26 520 500 Max 51 371 300	Min 22 475 000 Max 43 535 000	Min 26 520 500 Max 51 371 300	Non conforme : offre déséquilibré, exagérément basse pour l'item 21 avec un montant 500 000 FCFA pour un spot.	Sans classement
KORY CONCEPT & SOWTOOLS	Min 17 350 000 Max 38 464 000	Min 20 473 000 Max 45 387 520	Min 17 350 000 Max 38 464 000	Min 20 473 000 Max 45 387 520	Conforme	2e
CRAC	Min 12 455 000 Max 41 298 500	Min 14 696 900 Max 48 732 230	Min 12 455 000 Max 41 298 500	Min 14 696 900 Max 48 732 230	Conforme	1er
Attributaire	CRAC Pour un montant minimum TTC quatorze millions six cent quatre vingt seize mille neuf cent (14 696 900) FCFA et un montant maximum TTC de quarante huit millions sept cent trente deux mille deux cent trente (48 732 230) FCFA avec un délais d'exécution de trente (30) jours par commande.					

Demande de prix *2025- 32/MSECU/SG/ONASER/DG/PRM relative à l'acquisition et installation de projecteurs au profit de l'ONASER. Financement : budget ONASER 2025 ; Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4236 du 26/9/2025 ; Date de délibération : 06/10/2025. Nombre de plis : 02. Nombre de lots : unique.						
Soumissionnaires	Montant en francs CFA		Montant corrigé		Observations	Rang
	Lu HTVA	Lu TTC	Montant HT	Montant TTC		
MASSIVE DYNAMIC et ADVEO	60 998 400	62 078 400	60 998 400	62 078 400	Conforme	1 ^{er}
AMANDINE SERVICE	51 990 000	61 348 800	-	-	Non conforme - le délai d'exécution proposé est de 60 jours au lieu de 45 jour demandé ; - agrément R2 fournie au lieu de R4 demandé.	-
Attributaire	GROUPEMENT MASSIVE DYNAMIC ET ADVEO pour un montant de soixante millions neuf cent quatre vingt dix huit mille quatre cent (60 998 400) FCFA hors taxes soit soixante deux millions soixante dix huit mille quatre cent (62 078 400) FCFA TTC avec un délai d'exécution de 45 jours.					

DEMANDE DE PRIX N°2025- 33 /MSECU/SG/ONASER/PRM relative à la construction et implantation de panneaux types ONASER ; Financement : budget ONASER 2025 ; Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4230- du 18/09/2025 ; Date de délibération : 06/10/2025 ; Nombre de plis : 3 ; Nombre de lots : 01				
Soumissionnaire	Montant lu	Montant corrigé	Observations	Rang
LA CONCORDE BTP sarl	19 145 980 HT	19 145 980 HT	Conforme	2 ^e
	22 592 256 TTC	22 592 256 TTC		
AC-3M	23 485 680 HT	23 485 680 HT	Conforme	3 ^e
	27 713 102 TTC	27 713 102 TTC		
EROBAK COLLECTION sarl	19 062 110 HT	19 062 110 HT	Conforme	1 ^{er}
	22 493 290 TTC	22 493 290 TTC		
Attributaire	EROBAK COLLECTION Sarl pour un montant de dix-neuf millions soixante-deux mille cent dix (19 062 110) francs CFA HT avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.			

MINISTERE DE LA SANTE						
Demande de prix à commandes : N°2025-0042/MS/SG/DMP du 25/08/2025 relative à l'acquisition complémentaire de pneus et batteries au profit du Ministère de la Santé ; Publication : Quotidien des marchés publics n°4231 du vendredi 19 septembre 2025 ; Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025 ; Date de dépouillement : 29 août 2025 ; Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : Lettre n°2025-1818/MS/SG/DMP/gcam/ir du 25 septembre 2025 ; Nombre de plis :31						
P: 52.631.473; E: 68 500 000; M: 62.152.589; 0,85M: 52.829.701; 1,15M: 71.475.477; 0,95*0,85M: 50.188.216						
Soumissionnaires	Montants lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Classement	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
SOEMAT-BF	-	54 032 200	45 790 000	54 032 200	Non classé	Non conforme Spécification technique proposée à l'item n°3 non conforme (T265/65 R16)
RMS BURKINA	45 930 000	-	45 930 000	54 197 400	14e	Conforme
GARAGE ZAMPALIGRE(GZH)	43 777 500	51 657 450	43 777 500	51 657 450	8e	Conforme Offre anormalement basse mais située dans la limite de tolérance
SOCIETE KASSOUM KAFANDO SERVICES SARL	47 550 000	-	47 550 000	56 109 000	15e	Conforme
PLANETE SERVICES	-	49 878 600	47 580 000	56 144 400	16e	Conforme Erreur de calcul sur le montant total de l'item n°10 des pneus(17 110 000 au lieu de 11 800 000).La correction a entraîné une augmentation du montant total HTVA de

						l'offre de 5 310 000 FCFA soit une variation de 12,56%.
GENERALE SERVICE D'AFRIQUE	42 757 000	-	42 757 000	50 453 260	1er	Conforme Offre anormalement basse mais située dans la limite de tolérance
GGARAGE MCS SOLIDARITE / GMS	-	53 926 000	45 700 000	53 926 000	13e	Conforme
2A COMMERCE INTERNATIONAL	42 000 000	-	42 000 000	49 560 000	Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en deçà de la limite de tolérance
IOBI	43 730 000	-	43 730 000	51 601 400	7e	Conforme Offre anormalement basse mais située dans la limite de tolérance
SYKOR GROUP	44 077 050	-	44 077 050	52 010 919	10e	Conforme Offre anormalement basse mais située dans la limite de tolérance
SMAC Burkina	42 220 800	-	42 220 800	49 820 544	Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en deçà de la limite de tolérance
MYRANALE TECH	41 785 000		41 785 000	49 306 300	Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en deçà de la limite de tolérance
SOCIETE RABAOSAONGO DISTRIBUTION	40 636 000	-	40 636 000	47 950 480	Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en deçà de la limite de tolérance
JEHO NISSI Sarl	-	50 799 000	43 050 000	50 799 000	3e	Conforme Offre anormalement basse mais située dans la limite de tolérance
GERA	43 491 160	-	49 839 560	58 810 681	17e	Conforme Discordance entre le prix unitaire en lettre(cent soixante dix huit mille huit cent) et celui en chiffre(125 000) au niveau de l'item n°10 des pneus. La correction a entraîné une augmentation du montant total HTVA de l'offre de 6 348 400 F CFA soit une variation de 14,6%.
ENTREPRISE BIIG LAADA	45 467 500	-	45 467 500	53 651 650	12e	Conforme
E.SO.K.E SARL	-	50 052 060	42 417 000	50 052 060	Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en deçà de la limite de tolérance
CEP SARL	43 555 000	-	43 555 000	51 394 900	6e	Conforme Offre anormalement basse mais située dans la limite de tolérance
KHAFIFA SARL	-	51 099 900	43 305 000	51 099 900	5e	Conforme Offre anormalement basse mais située dans la limite de tolérance
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	-	50 570 622	42 856 459	50 570 622	2e	Conforme Offre anormalement basse mais située dans la limite de tolérance
GRACIERA SERVICES SARL	44 419 000	-	44 419 000	52 414 420	11e	Conforme Offre anormalement basse mais située dans la limite de tolérance
CONCO DISTRIBUTION	-	61 000 000	51 694 934	61 000 022	18e	Conforme Erreur de calcul sur le montant total des batteries (3 244 934 au lieu de 3 244 915).La correction a entraîné une augmentation du montant total HTVA de l'offre de 19 FCFA .
GMS	-	49 982 440	42 358 000	49 982 440	Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en deçà de la limite de tolérance
ULYSSE SERVICES	43 866 000	-	43 866 000	51 761 880	9e	Conforme Offre anormalement basse mais située dans la limite de tolérance
HEMA SERVICES	52 325 000	-	52 325 000	61 743 500	19e	Conforme
VALFAT SARL	43 090 000	-	43 090 000	50 846 200	4e	Conforme Offre anormalement basse mais située dans la limite de tolérance
ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	42 300 000	-	42 300 000	49 914 000	Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en deçà de la limite de tolérance
KIS SARL	34 660 000	-	34 060 600	40 191 508	Non classé	Conforme Discordance entre le prix unitaire en lettre(soixante) et celui en chiffre(60 000) au niveau de l'item n°1 des pneus. La correction a entraîné une diminution du montant total HTVA de l'offre de 599 400 F CFA,soit une variation de 1,73%.

						Offre anormalement basse et en deçà de la limite de tolérance.
EZOBIF SARL	40 015 000	-	40 015 000	47 217 700	Non classé	Non conforme Marque non proposée pour toutes les fournitures
BURKINA PNEUMATIQUE TRADING SARL	44 064 500	-	44 064 500	51 996 110	Non classé	Non conforme Marque non proposée pour toutes les fournitures
AL-LARBA INTERNATIONAL SARL	56 535 000	-	56 535 000	66 711 300	20e	Conforme
ATTRIBUTAIRE	GENERALE SERVICE D'AFRIQUE, pour un montant de quarante-deux millions sept cent cinquante-sept mille (42 757 000) Francs CFA HTVA.					

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

FICHE DE SYNTHESE DES RESULTATS

DPX n°2025-0017/MESRI/SG/CNRST/DG/PRCP du 23 septembre 2025 pour la couverture médiatique au profit du projet AcceSS ;
Financement : Budget du projet AcceSS/IRSS -gestion 2025 ; Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°4240 du jeudi 02 Octobre 2025 ; Nombre de plis reçus : 04 ; date d'ouverture des plis : 13 octobre 2025 à 09 heures 00 minute ; Nombre de lots : lot unique ; convocation de la CAM : lettre n°2025-0239/MESRI/SG/CNRST/DG/PRCP du 03 Octobre 2025 ; date de délibération : 13 octobre 2025.

Lot unique : Couverture médiatique au profit du projet AcceSS.

Soumissionnaires	Montants lus en francs CFA		Montants corrigés en francs CFA		Observations Bornes <= 13 894 524 Seuil de tolérance = 13 199 798	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
OuiCom	Mini : 1 590 900 Maxi :12 964 000	Mini : 1 877 262 Maxi :15 297 520	Mini : 1 590 900 Maxi :12 264 000	Mini : 1 877 262 Maxi :14 471 520	Conforme Erreur sur les quantités à l'item 10 (6 demandées au lieu de 10 proposées) La correction a entraîné une variation de 0,8% de l'offre	1 ^{er}
iMEDIA		Mini : 3 983 680 Maxi :16 071 600		Mini : 3 983 680 Maxi :16 071 600	Conforme	3 ^e
B.C.S		Mini : 3 534 100 Maxi :16 520 000		Mini : 3 534 100 Maxi :16 520 000	Conforme	2 ^e
Synergie MEDIA	Mini : 4 104 250 Maxi :4 843 015	Mini :14 087 500 Maxi :16 623 250		Mini :14 087 500 Maxi :16 623 250	Conforme	4 ^e

Attributaire provisoire : OuiCom pour un montant minimum HTVA d'un million cinq cent quatre-vingt-dix mille neuf cents (1 590 900) F CFA et un montant maximum HTVA de douze millions deux cent soixante-quatre mille (12 264 000) F CFA.

Demande de prix N°2025- 0014/MESRI/SG/CNRST/DG/PRCP du 28/08/2025 pour la fourniture de PLUMPY'NUT et PLUMPY'SUP au profit de l'Institut de Recherche en Science de la Santé (IRSS) dans le cadre du projet MDCF à Ouagadougou ;
Financement : Budget du projet MDCF/IRSS -gestion 2025 ; Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4234 du mercredi 24/09/2025 ; Nombre de plis reçus : 01 ; date d'ouverture des plis : Vendredi 03/10/2025 à 09 heures 00 ; Nombre de lots : lot unique ; convocation de la CAM : lettre N°2025-0423/MESRI/SG/CNRST/DG/PRCP du 26/09/2025 ; date de délibération : 03/10/2025.

Lot unique : fourniture de PLUMPY'NUT et PLUMPY'SUP au profit de l'Institut de Recherche en Science de la Santé (IRSS) dans le cadre du projet MDCF à Ouagadougou

Soumissionnaires	Montants lus en francs CFA		Montants corrigés en francs CFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
INNOFASO SA	-	37 407	-	37 407 000	-Le montant de la lettre de soumission différent du montant des bordereaux des prix -Prix de l'offre corrigée hors enveloppe budgétaire	-

Attributaire provisoire : infructueux pour absence d'offres conformes.

INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Demande de prix N°2025-11/ISTIC/DG/PRCP pour l'acquisition de matériels audio-visuels au profit de l'ISTIC.

Date de publication de l'avis : RMP N°4240 du jeudi 2 octobre 2025, page 50

Financement : Budget de l'ISTIC, Gestion 2025

Nombre de plis reçus : Quatre (04)

Date de dépouillement : 13 octobre 2025

Acquisition de matériels audio-visuels au profit de l'ISTIC.

Nombre de soumissionnaires : Quatre (04)

Moyenne pondérée : 28 735 105 FCFA TTC Seuil minimum : 24 424 839 FCFA TTC Seuil maximum : 33 045 371 FCFA TTC

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
NABA INFORMATIQUE	-	28 304 660	23 987 000	28 304 660	Conforme 1 ^{er}
ACTES INTERNATIONAL	-	23 069 000	19 550 000	23 069 000	Non conforme : Item 1 : -Les logiciels d'automatisation : ordinateur HP PRO290G9 proposé au lieu d'un logiciel d'automatisation demandé -Contrôleur de flux distant : un appareil électronique proposé au lieu d'un logiciel de contrôle à distance des paramètres de la console Item 2 : Le logiciel d'édition vidéo multicouches non proposé

					Item 3 : Le logiciel d'édition vidéo multicouches non proposé Item 5 : Le microphone sans fil proposé ne dispose pas de connecteurs USB type C ou Lightning Les dimensions du microphone proposé excèdent TX/RX : 6,5 cm × 1,8 cm × 2,6 cm ; poids ~12–22 g Item 8 : -Le câble de raccordement proposé est un câble électrique et non un câble réseau de catégorie 7 demandé. Le nombre de conducteurs proposé est de 4 au lieu de 8 demandé -Le connecteur proposé est un connecteur XLR au lieu d'un connecteur réseau demandé Non classé
DAN-BARKI TRADING SARL	18 840 000	-	18 840 000	-	Non conforme : Item 1 : -Traitement sonore : matériel électronique proposé au lieu d'un logiciel de traitement sonore demandé -Contrôleur de flux distant : le modèle de console proposé ne dispose pas d'un logiciel de contrôle à distance Item 2 : -Le logiciel d'édition vidéo multicouches proposé ne dispose pas de fonctionnalité d'édition vidéo multicouches -Le logiciel d'édition vidéo proposé ne dispose pas de fonctionnalités d'enregistrement voix-off directement sur le logiciel Item 3 : -Le logiciel d'édition vidéo multicouches proposé ne dispose pas de fonctionnalité d'édition vidéo multicouches -Le logiciel d'édition vidéo proposé ne dispose pas de fonctionnalités d'enregistrement voix-off directement sur le logiciel Item 5 : Le microphone sans fil proposé ne dispose pas de connecteurs USB type C ou Lightning Les dimensions du microphone proposé excèdent TX/RX : 6,5 cm × 1,8 cm × 2,6 cm ; poids ~12–22 g Item 6 : Le switcher proposé ne dispose pas de batterie incorporée avec une capacité de 10 000 mAh Item 8 : -Le connecteur proposé est un connecteur XLR au lieu d'un connecteur réseau demandé -Le connecteur proposé ne dispose pas de contact de type patch Non classé
MS-AUDIO VISUEL	24 300 000	-	24 300 000	-	Conforme 2^{ème}
Attributaire	NABA INFORMATIQUE pour un montant de : Vingt-huit millions trois cent quatre mille six cent soixante (28 304 660) FCFA TTC avec un délai de livraison de soixante (60) jours				

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

Demande de prix à commande N°2025-24/MS/SG/CHU-T du

12/09/2025 pour l'entretien et la réparation du matériel de transport au profit du CHU-T.

Publication : Quotidien des Marchés Publics n° 4229 du mercredi 17 septembre 2025.

Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : vendredi 26/09/2025 ; Nombre de plis reçus : 13 plis ;

Référence de la lettre d'invitation de la CAM N°2025-33/MS/SG/CHU-T/DG/DMP du 22/09/ 2025.

Financement : Budget du CHU-T, Gestion 2025 ; Montant prévisionnel : 14 165 000 F CFA TTC.

Borne inférieure : 11 212 479 CFA TTC ; Seuil de tolérance (5% borne inférieure) : 10 651 855 F CFA TTC.

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Observations	Rang
01	GARAGE GENERAL SOUROU LASSINA (GGSL)	Min : 7 035 000 HT Max : 10 300 000 HT	Min: 7 020 000 HT Max : 10 230 000 HT	Non Conforme ➢ Offre déséquilibrée : item 2) -18: prix unitaire d'un pneu 265/65 R17 est facturé à 50 000 FCFA pour un prix minimum estimé à 125 000 FCFA; item 3). 23: prix unitaire d'un pneu 205/60 R16 est facturé à 50 000FCFA pour un prix minimum estimé à 115 000FCFA ; item 5) .22: prix unitaire d'un pneu 285/65 R17 est facturé à 50 000FCFA pour un prix minimum estimé à 125 000FCFA; item 6) .11: prix unitaire d'un pneu 185/65 R15 est facturé à 40 000FCFA pour un prix minimum estimé à 60 000FCFA; item 9).1: prix unitaire d'un pneu 235/85R16 est facturé à 50 000FCFA pour un prix minimum estimé à 115 000FCFA ➢ Correction apportée aux items suivants : -item 1).10- Filtre à huile, prix unitaire en lettre « 250000 » au lieu de 200000 en chiffre ; -item 6).4- filtre à huile, prix unitaire en lettre « 5000 » au lieu de 75000 en chiffre ;	Non classé

				-item 6).20- filtre à polein, prix unitaire en lettre « 10000 » au lieu de 5000 en chiffre	
02	GARAGE PROFESSIONNEL AUTO "WEND LA GOUDA"	Min : 6 955 000 HT Max : 10 120 000 HT	Min : 6 890 000 HT Max: 9 850 000 HT	Non Conforme ➤ Offre déséquilibrée item 2) -18: prix unitaire d'un pneu 265/65 R17 est facturé à 50000 FCFA pour un prix minimum estimé à 125 000 FCFA; item 3).23: prix unitaire d'un pneu 205/60 R16 est facturé à 50000FCFA pour un prix minimum estimé à 115000FCFA ; item 5). 22: prix unitaire d'un pneu 285/65 R17 est facturé à 50000FCFA pour un prix minimum estimé à 125000FCFA; item 6).11: prix unitaire d'un pneu 185/65 R15 est facturé à 40000FCFA pour un prix minimum estimé à 60000FCFA; item 9).1: prix unitaire d'un pneu 235/85R16 est facturé à 50000FCFA pour un prix minimum estimé à de 115000FCFA. ➤ Correction apportée aux items suivants : item 6).4- filtre à huile, prix unitaire en lettre « 5000 » au lieu de « 75000 » en chiffre ; item 6).20- filtre à polein, prix unitaire en lettre « 10000 » au lieu de « 5000 » en chiffre	Non classé
03	GARAGE WEND LAMITA (GWL)	Min : 7 187 100 HT Max: 10 033 400 HT	Min: 7 182 300 HT Max : Néant	Non conforme -Correction apportée à l'item 6).16 quantité minimum demandée dans le dossier « 4 litres » au lieu de 5 litres proposé par le soumissionnaire ; - ASF ASC, ASMP, CNF à compléter non fournies à l'expiration du délai de 72h suivant LN°2025-03-MS/SG/CHU-T/DG/DMP du 26/09/2025.	Non classé
04	GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	Min : 7 653 581 TTC Max:11 034 088 TTC	Néant Avec rabais de 1,2% sur le montant HTVA	Non Conforme -item7) MITSUBISHI Delica Série n°20086586 (ambulance) N°2 : remplacement du pare-brise non pris en compte dans son offre technique et financière ; - ANETP, ASC , ASMP, RCCM et CNF à compléter non fournies à l'expiration du délai de 72h suivant LN°2025-04/MS/SG/CHU-T/DG/DMP du 26/09/2025	Non classé
05	GARAGE LAWAPAN	Min : 4 061 100 HT Max : 12 003 890 HT	Néant	Non Conforme Caution de soumission : 283 000 FCFA fournie au lieu de 283 300 FCFA comme demandé dans le dossier de demande de prix	Non classé
06	GARAGE ZAMPALIGRE H « G Z H »	Min : 6 912 794 TTC Max : 11 270 534 TTC	Néant	Non Conforme offre déséquilibrée: item 2) 18: prix unitaire d'un pneu 265/65 R17 est facturé à 45000FCFA pour un prix minimum estimé à 125000FCFA; item 3) 23: prix unitaire d'un pneu 205/60 R16 est facturé à 35000 FCFA pour un prix minimum estimé à 115000FCFA; item 5) 22: prix unitaire d'un pneu 285/65 R17 est facturé à 60000FCFA pour un prix minimum estimé à 125000FCFA; item 6) 11: prix unitaire d'un pneu 185/65 R15 est facturé à 25000FCFA pour un prix minimum estimé à 60000FCFA; item 9)1: prix unitaire d'un pneu 235/85R16 est facturé à 40000FCFA pour un prix minimum estimé à 115000FCFA	Non classé
07	GROUPE NOUVEL ET SERVICES SARL	Min : 7 509 400 HT Max : 11 841 800 HT	Néant Avec rabais de 20% sur le montant HTVA	Non Conforme Non respect du bordereau des prix unitaires car le soumissionnaire a proposé dans son offre un double prix unitaire : item 1) .21 main-d'œuvre (100 000 FCFA et 200 000 FCFA) ; item2).19 main-d'œuvre (50000 FCFA et 100 000 FCFA) ; item3).24 main-d'œuvre (50000 FCFA et 100 000 FCFA) ; item4).16 main-d'œuvre (50000 FCFA et 100 000 FCFA) ; item5).23 main-d'œuvre (50000 FCFA et 100 000 FCFA) ; item6).22 main-d'œuvre (25 000 FCFA et 50 000 FCFA) ; item 7).20 main-d'œuvre (50000 FCFA et 100 000 FCFA) ; item 8).15 main-d'œuvre (25 000 FCFA et 50 000 FCFA) ; item9).20 main-d'œuvre (50000 FCFA et 100 000 FCFA) ; item 10).4 main-d'œuvre (25 000 FCFA et 50 000 FCFA) ; item 11).4 main-d'œuvre (25 000 FCFA et 50 000 FCFA).	Non classé
08	GARAGE DE L'ESPOIR BITIE ISSA	Min: 6 643 400 TTC Max: 13 263 200 TTC	Min : 5 846 192 TTC Max: 11 671 616 TTC. Avec rabais de 12% sur le montant TTC	Non Conforme offre déséquilibrée: -item 2) 18: prix unitaire d'un pneu 265/65 R17 est facturé à 40000FCFA pour un prix minimum estimé à 125000FCFA; -item 3) 23: prix unitaire d'un pneu 205/60 R16 est facturé à 40000 FCFA pour un prix minimum estimé à 115000FCFA; - item 5) 22: prix unitaire d'un pneu 285/65 R17 est facturé à 35000FCFA pour un prix minimum estimé à 125000FCFA; -item 6) 11: prix unitaire d'un pneu 185/65 R15 est facturé à 40000FCFA pour un prix minimum estimé à 60000FCFA; -item 9)1: prix unitaire d'un pneu 235/85R16 est facturé à 45000FCFA pour un prix minimum estimé à 115000FCFA ; -RCCM et CNF à compléter non fournies à l'expiration du délai de 72h suivant LN°2025-07/MS/SG/CHU-T/DG/DMP du 26/09/2025	Non classé
09	SOCIETE GARAGE- U (GARAGE UNIION)	Min: 8 528 568 TTC Max:10 961 846 TTC	Néant	Non conforme - Aucune pièce administrative fournie à l'expiration du délai de 72h suivant LN°2025-08/MS/SG/CHU-T/DG/DMP du 26/09/2025 .	Non classé
10	GKABA SARL	Min : 8 467 680 TTC Max : 11 730 380 TTC	Néant	Conforme	1er

11	SMAC BURKINA	Min : 4 142 760 HT Max : 11 800 870 HT	Néant	Non conforme offre déséquilibrée: item 1)19: prix unitaire d'un pneu 9 R22.5 est facturé à 1580FCFA pour un prix minimum estimé à 200000FCFA; item 2) 18: prix unitaire d'un pneu 265/65 R17 est facturé à 19750FCFA pour un prix minimum estimé à 125000FCFA; item 3) 23: prix unitaire d'un pneu 205/60 R16 est facturé à 19750 FCFA pour un prix minimum estimé à 115000FCFA; item 4) 15: prix unitaire d'un pneu 205 R16 est facturé à 19750FCFA; item 5) 22: prix unitaire d'un pneu 285/65 R17 est facturé à 19750FCFA pour un prix minimum estimé à 125000FCFA; item 6) 11: prix unitaire d'un pneu 185/65 R15 est facturé à 19750FCFA pour un prix minimum estimé à 60000FCFA; item 7) 8 : prix unitaire d'un pneu 185 R14 est sous facturé à 1580 FCFA; item 8) 5 : prix unitaire d'un pneu 185 R14 est sous facturé à 1580FCFA; item 9)1: prix unitaire d'un pneu 235/85R16 est facturé à 1580FCFA pour un prix minimum estimé à 115000FCFA	Non classé
12	Garage d'Entretien et de Réparation Automobile « GERA »	Min : 5 501 350 HT Max: 11 193 480 HT	Min:6 013 550 HT Max: néant	Non conforme ➤ Offre déséquilibrée : item 1) 19: prix unitaire d'un pneu 9 R22.5 est facturé à 1580FCFA pour un prix minimum estimé d'environ à 200000FCFA; item 2) 18: prix unitaire d'un pneu 265/65 R17 est facturé à 19750 FCFA pour un prix minimum estimé à 125000FCFA; 3)23: prix unitaire d'un pneu 205/60 R16 est facturé à 19750 FCFA pour un prix minimum estimé à 115000FCFA; item 4) 15: prix unitaire d'un pneu 205 R16 est sous-facturé à 19750FCFA ; item 5) 22: prix unitaire d'un pneu 285/65 R17 est facturé à 19750FCFA pour un prix minimum estimé à 125000FCFA; item 6) 11: prix unitaire d'un pneu 185/65 R15 est facturé à 19750FCFA pour un prix minimum de 60000FCFA; item 7) 8: prix unitaire d'un pneu 185 R14 est sous facturé à 1580FCFA; item 8) 5 : prix unitaire d'un pneu 185 R14 est sous facturé à 1580FCFA; item 9) 1: prix unitaire d'un pneu 235/85R16 est facturé à 1580FCFA pour un prix minimum estimé à 115000FCFA ➤ Correction apportée aux items suivants : item 1).4- Remplacement des garnitures de frein de roues arrière : quantité minimum deux « 2 » prévus dans le dossier au lieu de zéro « 0 » ; -item 1).19- pneu 9R22.5 quantité minimum huit « 08 » prévue dans le dossier au lieu de zéro « 0 » ; -item 7).16- Filtre à air quantité minimum un « 01 » prévu dans le dossier au lieu de zéro « 0 » ;	Non classé
13	TECKNIK SERVICES	Min : 8 432 280 TTC Max: 10 958 365 TTC	Néant	Non Conforme Caution de soumission : 283 000 FCFA fournie au lieu de 283 300 FCFA comme demandé dans le dossier de demande de prix	Non classé
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		GKABA SARL pour un montant minimum de huit millions quatre cent soixante-sept mille six cent quatre-vingt (8 467 680) francs CFA TTC et un montant maximum de onze millions sept cent trente mille trois cent quatre-vingt (11 730 380) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.			

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

DEMANDE DE PRIX N°2025- 045/MEBAPLN/SG/DMP du 22/09/2025 relative à l'acquisition d'équipements réseaux et de matériels péri-informatiques au profit de la DSI du MEBAPLN. **FINANCEMENT** : BUDGET CAST-FSDEB, exercice 2025

Convocation CAM : N°2025-000088/MEBAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 30/09/2025

PUBLICATION : Quotidien des Marchés Publics N°4235 du 25/09/2025.

Date d'ouverture : Mardi 07 octobre 2025. **Nombre de concurrents** : 03

Date d'ouverture : mardi 07 octobre 2023. Nombre de concurrents : 03						
N°	SOUSMISSIONNAIRES	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé en F CFA		OBSERVATIONS
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot unique : acquisition d'équipements réseaux et de matériels péri-informatiques au profit de la DSI du MEBAPLN.						
Moyenne des offres conformes (P) : 20 625 515						

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

REEXAMEN ET RECTIFICATIF DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-029F/MEEA/SG/DMP DU 08/04/2025 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES CLIMATISEURS AU PROFIT DES STRUCTURES DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (MEEA). Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025.

Références de la publication de l'avis : QMP N°4118 du 15/04/2025 et QMP N°4123 du 21 & 22/04/2025. Date du dépouillement 01/04/2025.

Nombre de lots : 02. Nombre de soumissionnaires : 20. Nombre de plis arrivé en retard : 00. Date des résultats :16/07/2025 ;

Date du réexamen :22/09/2025

Lot 1 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit de la DGEF
Montant prévisionnel (E) : 3 000 000, Moyenne des offres (P) : 2 473 410, Borne inférieure : 2 370 959,
Borne supérieure : 3 207 769, Seuil de tolérance (5%) : 3 047 380

Soumissionnaires	Montants en Francs CFA		Observations	Rang
	Lus HTVA	Lus TTC		
SOGESER SARL	Mini: 1 045 500 Maxi: 2 091 000		Non conforme : ancienneté requise de l'expérience globale dans le domaine pour ouvriers non atteintes (18 mois au lieu de 2 ans).	-
ESO-BF	-	Mini: 1 320 420 Maxi: 2 640 500	Conforme.	4 ^{ème}
STONE SERVICES	Mini : 996 500 Maxi : 1 993 000	-	Conforme : en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'intéressé a été invité à une confirmation de ses prix et une acceptation à fournir une garantie de bonne exécution fixée à 30% du montant attribué.	1 ^{er}
A.D.M.C	-	Mini: 1 203 600 Maxi: 2 047 200	Conforme.	2 ^{ème}
E.C.P.E	Mini: 1 258 000 Maxi: 2 516 000		Conforme.	3 ^{ème}

Attributaire : « STONE SERVICES » pour un montant total pour un montant total minimum HTVA de neuf cent quatre-vingt-seize mille cinq cents (996 500) Francs CFA, un montant total maximum HTVA de deux millions deux cent quatre-vingt-dix mille cinq cents (2 290 500) Francs CFA après confirmation des prix, garantie de bonne exécution fixée à 30% et une augmentation de 14,98% des quantités maximum de l'offre initiale pour un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.

Lot 2 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit de la DGEF
Montant prévisionnel (E) : 6 000 000, Moyenne des offres (P) : 4 825 922, Borne inférieure : 4 700 813,
Borne supérieure : 6 359 924, Seuil de tolérance (5%) : 4 465 773

SOGESER SARL	Mini: 2007 000 Maxi: 3 900 000		Non conforme : ancienneté requise de l'expérience globale dans le domaine pour ouvriers non atteintes (18 mois au lieu de 2 ans).	-
ESO-BF	-	Mini: 2 506 910 Maxi: 4 978 420	Conforme.	6 ^{ème}
STONE SERVICES	Mini : 2 071 500 Maxi :4 019 000	-	Conforme.	3 ^{ème}
BEN'S TECHNOLOGY	Mini : 1 767 000 Maxi :3 462 000	-	Conforme : en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'offre hors limite de tolérance de 5% en deca du seuil de l'offre anormalement basse est rejetée.	-
KAMUS SARL	Mini: 2 450 500 Maxi: 4 733 000	-	Conforme.	9 ^{ème}
B.E.T. I	Mini: 2 132 000 Maxi: 4 145 000	-	Conforme.	7 ^{ème}
HARD HOME	-	Mini: 2 477 233 Maxi: 4 915 290	Conforme.	4 ^{ème}
GENERAL BUSINESS SERVICES SARL	-	Mini: 2 463 722 Maxi: 4 900 304	Conforme.	5 ^{ème}
ABM		Mini: 2 924 984 Maxi: 5 815 040	Conforme.	2 ^{ème}
ENGCI-SARL	-	Mini: 2 924 984 Maxi: 5 815 040	Conforme : en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'intéressé a été invité à une confirmation de ses prix et une acceptation à fournir une garantie de bonne exécution fixée à 30% du montant attribué.	1 ^{er}
E.C.P.E	Mini: 2 306 000 Maxi: 4 604 000	-	Conforme.	8 ^{ème}

Attributaire : « ENGCI-SARL » pour un montant total minimum TTC de deux millions deux cent quatre-vingt-un mille quatre cent quatre-vingt-huit (2 281 488) Francs CFA, un montant total maximum TTC de cinq millions deux cent quinze mille neuf cent sept (5 215 907) Francs CFA après application du rabais de 22% sur les montants totaux HTVA minimum et maximum, la confirmation des prix, une garantie de bonne exécution fixée à 30% et une augmentation de 14,98% des quantités maximum de l'offre initiale pour un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.

Lot 3 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit de la ST-GUW
Montant prévisionnel (E) : 6 000 000, Moyenne des offres (P) : 3 112 115, Borne inférieure : 3 098 119,
Borne supérieure : 4 191 573, Seuil de tolérance (5%) : 2 943 213

B.F.T. N	Mini: 1 605 500 Maxi: 2 555 000	-	Conforme.	8 ^{ème}
TECHNO FROID ET CLIM	Mini: 1 489 000 Maxi: 2 810 000		Non conforme : Nombre d'expérience dans des positions similaires des ouvriers non précisé.	-
SOGESER SARL	Mini: 1 449 500 Maxi: 2 633 000		Non conforme : ancienneté requise de l'expérience globale dans le domaine pour ouvriers non atteintes (18 mois au lieu de 2 ans).	-
ESO-BF	-	Mini: 1 805 400 Maxi: 3 544 720	Conforme.	5 ^{ème}
STONE SERVICES	Mini: 1 547 000 Maxi: 2 655 000	-	Conforme.	6 ^{ème}

BEN'S TECHNOLOGY	Mini: 1 304 500 Maxi: 2 001 500	-	Conforme : en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'offre hors limite de tolérance de 5% en deca du seuil de l'offre anormalement basse est rejetée.	-
A.D.M.C		Mini: 1 733 420 Maxi: 3 348 840	Conforme.	3 ^{ème}
KAMUS SARL	Mini: 1 835 500 Maxi: 2 693 000	-	Conforme.	12 ^{ème}
GLOBAL ELECTRIK SYSTEM	Mini: 1 728 350 Maxi: 2 542 500	-	Conforme.	10 ^{ème}
B.E.T. I	Mini: 1 642 000 Maxi: 2 559 000	-	Conforme.	9 ^{ème}
HARD HOME	-	Mini: 1 734 718 Maxi: 3 283 586	Conforme.	4 ^{ème}
SOMOCODIS	Mini: 1 840 000 Maxi: 2 695 000	-	Conforme.	13 ^{ème}
DIVINE PRO-SERVICES	-	Mini: 1 677 960 Maxi: 3 201 340	Conforme.	10 ^{ème}
ABM	-	Mini: 2 044 350 Maxi: 3 118 740	Conforme.	2 ^{ème}
SOKAGEM	Mini: 1 573 500 Maxi: 2 650 500	-	Conforme.	7 ^{ème}
E.C.P.E	Mini: 1 638 000 Maxi: 3 160 000	-	Conforme : en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'intéressé a été invité à une confirmation de ses prix et une acceptation à fournir une garantie de bonne exécution fixée à 30% du montant attribué.	1 ^{er}
Attributaire : « E.C.P.E » à un montant total minimum HTVA d'un million trois cent quarante-trois mille cent soixante (1 343 160) Francs CFA, un montant total maximum HTVA de deux millions neuf cent soixante-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt (2 979 880) Francs CFA après application du rabais de 18% sur les montants totaux HTVA minimum et maximum, la confirmation des prix, une garantie de bonne exécution fixée à 30% et une augmentation de 14,99% des quantités maximum de l'offre initiale pour un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.				
Lot 4 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit de la DGEVCC Montant prévisionnel (E) : 2 501 000, Moyenne des offres (P) : 2 052 619, Borne inférieure : 1 973 401, Borne supérieure : 2 669 895, Seuil de tolérance (5%) : 1 874 731				
SOGESER SARL			Non conforme : ancienneté requise de l'expérience globale dans le domaine pour ouvriers non atteintes (18 mois au lieu de 2 ans).	
ESO-BF			Conforme.	2 ^{ème}
E.B.I.R. F			Conforme : en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'intéressé a été invité à une confirmation de ses prix et une acceptation à fournir une garantie de bonne exécution fixée à 30% du montant attribué.	1 ^{er}
E.C.P.E			Conforme.	3 ^{ème}
Attributaire : « E.B.I.R.F » pour un montant total minimum HTVA de neuf cent quatre-vingt-quatre mille sept cents (984 700) Francs CFA, un montant total maximum HTVA d'un million neuf cent quarante-deux mille huit cents (1 853 224) Francs CFA après application du rabais de 17% sur les montants totaux HTVA minimum et maximum, la confirmation des prix, une garantie de bonne exécution fixée à 30% et une augmentation de 14,93% des quantités maximum de l'offre initiale pour un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.				
Lot 5 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit du SP/CNDD Montant prévisionnel (E) : 1 500 000, Moyenne des offres (P) : 1 323 960, Borne inférieure : 1 215 146, Borne supérieure : 1 644 022, Seuil de tolérance (5%) : 1 154 389				
ESO-BF		Mini: 1 122 000 Maxi: 1 323 960	Conforme.	1 ^{er}
Attributaire : « ESO-BF » pour un montant total minimum TTC de huit cent quatre mille sept cent soixante (804 760) Francs CFA, un montant total maximum TTC d'un million trois cent vingt-trois mille neuf cent soixante (1 323 960) Francs CFA et un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.				
Lot 06 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit de la DGESS Montant prévisionnel (E) : 5 000 000, Moyenne des offres (P) : 4 245 788, Borne inférieure : 4 698 315, Borne supérieure : 5 403 063, Seuil de tolérance (5%) : 3 793 890				
B.F.T. N	Mini: 1 910 000 Maxi : 3 820 000	-	Conforme.	6 ^{ème}
SOGESER SARL	Mini: 1 647 500 Maxi: 3 315 000		Non conforme : ancienneté requise de l'expérience globale dans le domaine pour ouvriers non atteintes (18 mois au lieu de 2 ans).	-
ESO-BF	-	Mini: 2 104 530 Maxi: 4 209 060	Conforme.	5 ^{ème}
STONE SERVICES	Mini: 1 697 000 Maxi: 3 308 000	-	Conforme.	2 ^{ème}
KAMUS SARL	Mini: 1 939 000 Maxi: 3 878 000	-	Conforme.	7 ^{ème}
HARD HOME	-	Mini: 2 048 716 Maxi: 4 097 432	Conforme.	4 ^{ème}
GENERAL BUSINESS SERVICES SARL	-	Mini: 1 680 970 Maxi: 6 200 900	Conforme : montants en lettre mini et maxi (2 680 970 et 6 200 900) différents de ceux en chiffres mini et maxi (1 600 033 et 3 200 066).	-
ABM	-	Mini: 2 263 948 Maxi: 5 427 896	Conforme.	3 ^{ème}
ENGCI-SARL	-	Mini: 2 409 560 Maxi: 4 819 120	Conforme : en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'intéressé a été invité à une confirmation	1 ^{er}

			de ses prix et une acceptation à fournir une garantie de bonne exécution fixée à 30% du montant attribué.	
Attributaire : « ENGCI-SARL » pour un montant total minimum TTC de deux millions quatre cent neuf mille cinq cent soixante (2 409 560) Francs CFA, un montant total maximum TTC de quatre millions huit cent dix-neuf mille cent vingt (4 819 120) Francs CFA après application du rabais de 22% sur les montants totaux HTVA minimum et maximum après application du rabais de 22% sur les montants totaux HTVA minimum et maximum, la confirmation des prix, une garantie de bonne exécution fixée à 30% pour un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.				
Lot 07 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit de l'ARSN Montant prévisionnel (E) : 2 100 000, Moyenne des offres (P) : 1 761 543, Borne inférieure : 1 215 146, Borne supérieure : 1 644 022, Seuil de tolérance (5%) : 1 154 389				
SOGESER SARL	Mini: 1 647 500 Maxi: 3 315 000		Non conforme : ancienneté requise de l'expérience globale dans le domaine pour ouvriers non atteintes (18 mois au lieu de 2 ans).	-
ESO-BF			Conforme	2 ^{ème}
SNM			Conforme	3 ^{ème}
E.B.I.R.F			Conforme : en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'intéressé a été invité à une confirmation de ses prix et une acceptation à fournir une garantie de bonne exécution fixée à 30% du montant attribué.	1 ^{er}
Attributaire : « ENGCI-SARL » pour un montant total minimum TTC de deux millions deux cent quatre-vingt-un mille quatre cent quatre-vingt-huit (2 281 488) Francs CFA, un montant total maximum TTC de cinq millions deux cent quinze mille neuf cent sept (5 215 907) Francs CFA après application du rabais de 22% sur les montants totaux HTVA minimum et maximum, la confirmation des prix, une garantie de bonne exécution fixée à 30% et une augmentation de 14,98% des quantités maximum de l'offre initiale pour un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.				
Lot 08 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit du PRCU Montant prévisionnel (E) : 3 000 000, Moyenne des offres (P) : 2 459 858, Borne inférieure : 2 366 352, Borne supérieure : 3 201 534, Seuil de tolérance (5%) : 2 248 034				
SOGESER SARL	Mini: 1 611 500 Maxi: 2 416 500		Non conforme : ancienneté requise de l'expérience globale dans le domaine pour ouvriers non atteintes (18 mois au lieu de 2 ans).	-
ESO-BF	-	Mini: 1 734 600 Maxi: 2 601 900	Conforme	4 ^{ème}
STONE SERVICES	Mini: 1 323 000 Maxi: 1 984 500	-	Conforme : en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'intéressé a été invité à une confirmation de ses prix et une acceptation à fournir une garantie de bonne exécution fixée à 30% du montant attribué.	1 ^{er}
A.D.M.C	-	Mini: 1 663 800 Maxi: 2 495 700	Conforme	2 ^{ème}
DIVINE PRO-SERVICES	-	Mini: 1 600 080 Maxi: 2 400 120	Conforme	3 ^{ème}
Attributaire : « STONE SERVICES -SARL » pour un montant minimum HTVA d'un million trois cent vingt-trois mille (1 323 000) Francs CFA, un montant maximum HTVA de deux millions deux cent soixante-cinq mille (2 265 000) Francs CFA après la confirmation des prix, une garantie de bonne exécution fixée à 30% et une augmentation de 14,13% des quantités maximum de l'offre initiale pour un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.				
Lot 09 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit du ST-GIRE Montant prévisionnel (E) : 4 000 000, Moyenne des offres (P) : 3 104 160, Borne inférieure : 3 095 414, Borne supérieure : 4 187 913, Seuil de tolérance (5%) : 2 940 644				
B.F.T. N	Mini: 1 776 500 Maxi: 2 583 000	-	Conforme.	5 ^{ème}
TECHNO FROID ET CLIM	Mini: 1 380 500 Maxi: 2 966 000		Non conforme : Nombre d'expérience dans des positions similaires des ouvriers non précisé.	-
SOGESER SARL	Mini: 1 413 500 Maxi: 2 707 500		Non conforme : ancienneté requise de l'expérience globale dans le domaine pour ouvriers non atteintes (18 mois au lieu de 2 ans).	-
ESO-BF	-	Mini: 2 411 920 Maxi: 3 565 960	Conforme	7 ^{ème}
STONE SERVICES	Mini: 1 623 000 Maxi: 2 656 000		Conforme	3 ^{ème}
BEN'S TECHNOLOGY	Mini: 1 459 500 Maxi: 2 059 000	-	Conforme : en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'offre hors limite de tolérance de 5% en deca du seuil de l'offre anormalement basse est rejetée	-
KAMUS SARL	Mini: 1 990 000 Maxi: 2 968 000	-	Conforme	6 ^{ème}
B.E.T. I	Mini: 1 491 000 Maxi: 2 206 500	-	Conforme : en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'offre hors limite de tolérance de 5% en deca du seuil de l'offre anormalement basse est rejetée	-
HARD HOME	-	Mini: 1 531 463 Maxi: 3 280 046	Conforme	1 ^{er}
GENERAL BUSINESS SERVICES SARL	-	Mini: 1 818 592 Maxi: 3 200 101	Conforme	2 ^{ème}
SOKAGEM	Mini: 1 668 000 Maxi: 2 732 000	-	Conforme	4 ^{ème}
Attributaire : « HARD HOME » pour un total minimum TTC d'un million cinq cent trente-un mille quatre cent soixante-trois (1 531 463) Francs CFA, un montant total maximum TTC de trois millions sept cent soixante-onze mille cinq cent soixante-quinze (3 771 575) Francs CFA et une augmentation de 14,99% des quantités maximum de l'offre initiale pour un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.				

Demande de Propositions Allégée : N°2025-024P/MEEA/SG/DMP du 26/08/2025 pour le recrutement d'un bureau d'études pour la mise en place du système de suivi - évaluation au profit du PBAB-PG. Financement : Budget de l'Etat exercice 2025. Date d'ouverture des propositions techniques : 15 septembre 2025. Nombre de plis : 1. Nombre de lot : 1. Publication des résultats technique : Quotidien des Marchés Publics N° 4241 du 03/10/2025. Référence de la convocation de la CAM : Lettre N°2025-026/MEEA/SG/DMP du 08/10/2025. Score technique minimum : 85 points. Méthode de sélection : Sélection sur la base de la qualité technique et la proposition financière évaluée la moins disante						
Soumissionnaires	Scores	Observations	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA	
			HTVA	TTC	HTVA	TTC
Groupement ACCORD CONSULT SARL/FASO INGENIERIE SARL	96.67	-	39 550 000	46 669 000	39 550 000	46 669 000
Attributaire	Groupement ACCORD CONSULT SARL/FASO INGENIERIE SARL pour un montant de trente-neuf millions cinq cent cinquante mille (39 550 000) francs CFA HTVA soit quarante-six millions six cent soixante-neuf mille (46 669 000) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.					

PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE DE L'ELEVAGE (PRECEL)						
Demande de cotation DC-N°2025-048/MARAH/SG/PRECEL/SPM du 06 octobre 2025 pour l'acquisition de matériels d'élevage au profit des Personnes Vulnérables (PV) ; Référence STEP: BF-PRECEL-489396-GO-RFQ Source financement : Crédit : 7308-BF du 29 mai 2023 Référence de la publication de l'avis: Quotidien des marchés n°4246 du vendredi 10 octobre 2025 Date de dépouillement et de la délibération : 16/10/2025; Nombre de plis reçus :11						
Soumissionnaires	Montant lu publiquement (en Francs CFA)		Montant corrigé (en Francs CFA)		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
SOCIETE CHARBEL	10 323 000	---	---	---	1 ^{er}	Conforme
ALPHA développement	12 961 100	---	---	---	2 ^{ème}	Conforme
FASO GRAIN	14 337 500	---	---	---	3 ^{ème}	Conforme
SYKOR GROUP	14 819 240	---	---	---	4 ^{ème}	Conforme
FOBA SARL	16 058 000	18 948 440	---	---	5 ^{ème}	Conforme
RAMS-LUX	12 617 000	---	---	---	Non classé	Non conforme Aucun Échantillon fourni
ENTREPRISE ELEAZAR SERVICE	12 043 500	14 211 330	---	---	Non classé	Non conforme Mangeoire poussins : non conforme aux spécifications demandées
INOVATECH GLOBAL SERVICE Sarl	15 771 250	---	---	---	Non classé	Non conforme Mangeoire poussins : non conforme aux spécifications demandées
SCOOPS/C.C.W	12 272 900	14 482 022	---	---	Non classé	Non conforme Mangeoire poussins : non conforme aux spécifications demandées
LASS SERVICE SARL	10 093 600	---	---	---	Non classé	Non conforme Mangeoire poussins : non conforme aux spécifications demandées
SLCGB Sarl	21 219 500	---	---	---	Non classé	Non conforme Mangeoire poussins : non conforme aux spécifications demandées
Attributaire	SOCIETE CHARBEL pour un montant de Dix millions trois cent vingt-trois mille (10 323 000) Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de Vingt (20) jours					

CENTRE NATIONAL DE SEMENCES FORESTIÈRES						
DEMANDE DE PRIX N°2025 - 012 /MEEA/SG/CNSF/DG/PRM POUR L'ACQUISITION DE CONTENEURS DE PRODUCTIONS (POTS PLASTIQUES) ET DE SUBSTRATS (TERRE, FUMIER, SABLE) POUR LA PRODUCTION DE PLANTS AU PROFIT DU PROJET « APPUI AUX EFFORTS DE REBOISEMENT PAR LA MISE AU POINT DE METHODES DE MULTIPLICATION VEGETATIVE A MOINDRE COUT AU BURKINA FASO (PARMEV/ BF). BUDGET DU PARMEV-BF « EXERCICE 2025 ». DATE DE DEPOUILLEMENT : 07 OCTOBRE 2025. NOMBRE DE PLIS RECU : Sept (07). NOMBRE DE LOTS : DEUX (02). REFERENCE DE LA PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien N°4233 du 23 SEPTEMBRE 2025. REFERENCE DE LA LETTRE D'INVITATION DES MEMBRES DE LA CAM : N°2025- 012 /MEEA/SG/CNSF/DG/PRM du 03/10/2025						
Lot 1 : acquisition de conteneurs de production (pots plastiques) pour la production des plants au profit du projet PARMEV-BF.						
N°	Nom du soumissionnaire	Montant en FCFA HTVA		Montant en FCFA TTC		Observations
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
01	RASMANE EXPRESS LOGISTICS	4 112 500	4 112 500	-	-	Offre Anormalement Basse : 4 536 704 Seuil de tolérance : 4 309 869 Non classée Non Conforme Echantillons non fournis
02	EKAF	4 112 500	4 112 500	-	-	Offre Anormalement Basse : 4 536 704 Seuil de tolérance : 4 309 869 Non classée Non Conforme Pièces administratives non fournies à l'expiration du délai
03	SOGEP SARL	4 025 000	4 025 000			Offre Anormalement Basse : 4 536 704 Seuil de tolérance : 4 309 869 Non classée Non Conforme Lettre de soumission non conforme : discordance entre les dates dans la même lettre de soumission. Engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie non conforme : décret cité abrogé. Echantillon non fournie

04	GPS BURKINA SARL			5 782 000	5 782 000	Offre Anormalement Basse : 4 536 704 Seuil de tolérance : 4 309 869	Non classée	Non Conforme Echantillon non fourni Déclaration sur les marchés en cours d'exécution non sincère. Engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie non conforme : décret cité abrogé.
05	DATALOFT	3 062 500	3 062 500			Offre Anormalement Basse : 4 536 704 Seuil de tolérance : 4 309 869	Non classée	Non Conforme Offre Anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
06	CHANTI SERVICE			5 369 000	5 369 000	Offre Anormalement Basse : 4 536 704 Seuil de tolérance : 4 309 869	1 ^{er}	Conforme
ATTRIBUTAIRE :		CHANTI SERVICE pour un montant de cinq millions neuf cent mille (5 900 000) F CFA TTC, soit une augmentation de 19 000 et de 2 000 sur les quantités respectives des items 1 et item 2 , avec un délai de livraison de vingt un (21) jours .						

Lot 2 : acquisition de substrats (terre, fumiers, sable) pour la production de plants au profit du projet PARMEV-BF.

N°	Nom du soumissionnaire	Montant en FCFA HTVA		Montant en FCFA TTC		Les seuils en FCFA TTC	Rang	Observations
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé			
01	RASMANE EXPRESS LOGISTICS	3 890 000	3 890 000	-	-	Offre Anormalement Basse : 4 152 794 Seuil de tolérance : 3 945 154	1 ^{er}	Conforme
02	EKAF	3 210 000	3 210 000	-	-	Offre Anormalement Basse : 4 152 794 Seuil de tolérance : 3 945 154	Non classée	Non conforme Permis N°201383004715 non conforme : permis C fournis au lieu de permis D exigé dans le DDPx. Permis N°202111004470 non conforme : permis C fournis au lieu de permis D exigé dans le DDPx. Pièces administratives non fournies à l'expiration du délai. Engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie non conforme : décret cité abrogé.
03	GPS BURKINA SARL	-	-	3 899 900	3 899 900	Offre Anormalement Basse : 4 152 794 Seuil de tolérance : 3 945 154	Non classée	Non conforme Permis de conduire N°201409001786 non conforme : un permis C fourni en lieu et place d'un permis D exigé dans le DDPx Récépissé de dépôt d'immatriculation N° 1203071 expiré Récépissés de dépôt d'immatriculation N° 1203071 et N°0777547 non légalisés Déclaration sur les marchés en cours d'exécution non sincère Engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie non conforme : décret cité abrogé.
04	CHANTI SERVICE	-	-	4 543 000	4 543 000	Offre Anormalement Basse : 4 152 794 Seuil de tolérance : 3 945 154	Non classée	Non conforme Lettre d'engagement au nom de SON TOUTOMBIE au lieu de l'Entreprise CHANTI SERVICE, Aucune information ne permettant d'identifier l'Entreprise. Absence de l'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie de la commande publique. Lettre d'engagement non datée. Absence d'entête, d'identification du soumissionnaire et de signature sur le bordereau des prix unitaire. Absence de signature sur la liste des fournitures et du calendrier de livraison.
05	VITP	-	-	4 838 000	4 838 000	Offre Anormalement Basse : 4 152 794 Seuil de tolérance : 3 945 154	2 ^{ème}	Conforme

ATTRIBUTAIRE : RASMANE EXPRESS LOGISTICS pour un montant de quatre millions quatre cent soixante mille (4 460 000) F CFA HTVA, soit une augmentation de 3 et de 2 sur les quantités respectives des **items 1 et item 3**, avec un délai de livraison de **sept (07) jours**.

FONDS D'INTERVENTION POUR L'ENVIRONNEMENT

MANIFESTATION D'INTERET N°2025-002/MEEA/SG/FIE/DMP du 02 SEPTEMBRE 2025 ; Objet : Elaboration d'un guide de gestion du cycle des projets climatiques au profit du Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE). **Quotidien de Publication :** Quotidien des marchés publics N° 4223 du 09 septembre 2025. **Financement :** Fonds Vert pour le Climat (FVC). **Date d'ouverture des plis :** 23 septembre 2025. **Nombre de lot :** 01. **Nombre de plis reçus :** 05

N°	Consultants	Pays	Nombre de missions similaires dans l'élaboration de guide de gestion du cycle de projets climatiques.	Observations
----	-------------	------	---	--------------



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Avis de demande de prix n°2025-05/ RBMH/PBL/CPUR/M-PRCP du 25 août 2025 pour les travaux de construction de huit (08) blocs de latrines à deux (02) postes dans la commune de Poura. Financement : Budget communal, (FONDS PROPRES), gestion 2025. Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics n°4235 du 25 septembre 2025. Date de dépouillement : 06 octobre 2025. Nombre de soumissionnaires : trois (03)

LOT3 : travaux de construction de huit (08) blocs de latrines à deux (02) postes dans la commune de Poura

E= 24 760 000 FCFA TTC ; P= 22 560 585 FCFA ; M= 23 880 234 FCFA ; BORNE INFERIEUR = 20 298 199 FCFA ; BORNE SUPERIEUR = 27 462 269 FCFA. - Seuil de tolérance 5% = 19 283 289 FCFA TTC

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		RANG	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ENTREPRISE BAT-AFRIQ	17 263 280	-	17 263 280	20 370 670	1 ^{er}	Conforme
ENTREPRISE SAÏD MONDE SERVICE	15 774 920	-	15 774 920	18 614 406	Non classé	Non Conforme : - carreleur non fourni, - Curriculum Vitae (CV) du Ferrailleur, NABI Moïse non fourni.
OUELAGA SARL	20 975 000	-	20 975 000	24 750 500	2 ^{ème}	Conforme
Attributaire provisoire	ENTREPRISE BAT-AFRIQ pour un montant de : dix-sept millions deux cent soixante-trois mille deux cent quatre-vingt (17 263 280) francs CFA HTVA. Délai d'exécution : Soixante (60) jours					

REGION DU DJÔRÔ

DEMANDE DE PRIX N° 2025-01/RSUO/PIB/CDSN/SG/PRM du 02 juin 2025 pour les travaux de réalisation d'incinérateurs de déchets au CM de Dissihn, aux CSPS du secteur 3 et Koulétéon au profit de la commune de Dissihn.

FINANCEMENT : Budget communal (Transferts santé), gestion 2025. PUBLICATION : Quotidien N°4229 du mercredi 17 septembre 2025.

DATE DE DEPOUILLEMENT : vendredi 26 septembre 2025. NOMBRE DE LOT : Lot unique. NOMBRE DE SOUSMISSIONNAIRE : quatre (04)

SOUSMISSIONNAIRES	Montant lu		Montant corrigé		Rang	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
KIZIS	8 739 840	10 313 011	8 525 850	10 060 503	4 ^{ème}	Conforme : La correction a porté sur les items A.0.4,5,6 ; 1.1,1.4,1.9 ; B.0.4,5,6 ; B.1.1,4,5,6,9.
E.CO.F.A. W	-	9 919 664	-	9 919 664	3 ^{ème}	Conforme
NSI	7 996 910	-	7 996 910	9 436 354	1 ^{er}	Conforme : Offre anormalement basse mais inclut dans le seuil de tolérance de 5% soit 9 131 630
DES	8 164 325	-	8 164 325	9 633 903	2 ^{ème}	Conforme
Attributaire :	L'Entreprise NEERWAYA SERVICES INTERNATIONNAL : est attributaire de la demande de prix relative aux travaux de réalisation d'incinérateurs de déchets au CM de Dissihn, aux CSPS du secteur 3 et Koulétéon au profit de la commune de Dissihn pour un montant de sept millions neuf cent quatre-vingt-seize mille neuf cent dix (7 996 910) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.					

REGION DE L'EST

DEMANDE DE PRIX N°2025-01/REST/PGNG/CLPTG POUR L'ACQUISITION DE FOURNITURES SCOLAIRES AU PROFIT DES ECOLES DE LA CEB DE LA COMMUNE DE LIPTOUGOU. PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien n°4232 du 22 septembre 2025

CONVOCCATION de la CCAM : N°2025-01/REST/PGNG/CLPTG du 08 /09/2025. DATE DE DEPOUILLEMENT : 1^{ER} Octobre 2025

DATE DE DELIBERATION : 06 Octobre 2025. NOMBRE DES SOUSMISSIONNAIRES : 02
FINANCEMENT : Budget Communal (Transfert Etat/MENAPLN) ; Gestion 2025. Lot unique

SOUSMISSIONNAIRE	Montant de l'offre lu publiquement (FCFA)		Montant de l'offre corrigé (FCFA)		OBSERVATIONS	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ENTREPRISE TINGBANI SERVICES	11 860 000	-	11 860 000	-	Offre conforme	1 ^{er}
CHRIST MART MULTI SERVICE	11 920 000	-	11 880 000	-	Offre conforme	2 ^e
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	ENTREPRISE TINGBANI SERVICES pour un montant HTVA de Onze millions huit cent soixante mille (11 860 000) francs CFA avec un délai de livraison de Quatorze (14) jours					

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

Demande de Propositions N°2025-01/CO/M/DCP : Création d'une base de données des transporteurs des gares interurbaines, des conducteurs de tricycles et des taximen de la commune de Ouagadougou. Financement : Budget communal 2025. Autorité contractante : Commune de Ouagadougou.
Date de délibération : 13-10-2025

Critère	GROUPEMENT SAHELYS BURKINA/SEREIN-GE	GROUPEMENT PERSPECTIVE/ CERTUD	URBAIN PLUS
Note technique/100	88	63,66	93
Montant lu F CFA	24 561 700 TTC	28 172 500 TTC	25 316 000 HTVA soit 29 872 880 TTC
Montant corrigé F CFA	24 561 700 TTC	28 172 500 TTC	25 316 000 HTVA soit 29 872 880 TTC
Rang	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Attributaire	Le GROUPEMENT SAHELYS BURKINA/SEREIN-GE a été retenu pour un montant de vingt-quatre millions cinq cent soixante un mille sept cent (24 561 700) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix jours		

REGION DU CENTRE

COMMUNE DE KOMKI-IPALA

Demande de prix n°2025-007/RCEN/PKAD/CRKI/SG/PRM du 03/09/2025 relative a la réhabilitation de bâtiments

Financement Budget communal /fonds propres

Revue des marchés publics du Quotidien n° 4238 du mardi 30 septembre 2025

Convocation de la CCAM N°2025-007/RCEN/PKAD/CKI/M/SG du 1^{er} octobre 2025

Lot 1 : réhabilitation de la salle des fêtes

Nombre de plis : 04.

Enveloppe : 9 025 000 TTC

Borne inférieure : 7 387 158 ; Seuil de tolérance = 7 017 800

Borne supérieure : 9 994 391

	MONTANT en FCFA HT		MONTANT en FCFA TTC		OBSERVATIONS	RANG
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
GUYVAL	10 576 800	-	-	-	Hors enveloppe	Non classé
ENTREPRISE DIENDERE	6 841 600	-	-	-	Non Conforme : absence de matériel	Non classé
EKMF	5 666 400	7 280 400	-	-	Conforme	2 ^e
ESF-BTP	6 600 000	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
Attributaire	Entreprise ESF-BTP pour un montant de six millions six cent mille (6 600 000) FCFA HT avec un délai d'exécution de trente (30) jours					

Lot 2 : réhabilitation de cinq logements administratifs.

Nombre de plis : 01.

Enveloppe : 16 625 000 TTC

Borne inférieure : 12 810 287 ; seuil de tolérance = 12 169 773

Borne supérieure : 17 331 565

	MONTANT en FCFA HT		MONTANT en FCFA TTC		OBSERVATIONS	RANG
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
EKMF	10 796 545	-	-	-	Conforme suite à la confirmation des prix	1 ^{er}
Attributaire	Entreprise EKMF pour un montant de dix millions sept cent quatre-vingt-seize mille cinq cent quarante-cinq (10 796 545) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours					

Lot 3 : réhabilitation du CSPS de Yaoghin .

Nombre de plis : 03.

Enveloppe : 9 025 000 TTC

Borne inférieure : 6 942 856 ; Seuil de tolérance = 6 595 714

Borne supérieure : 9 994 391

	MONTANT en FCFA HT		MONTANT en FCFA TTC		OBSERVATIONS	RANG
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
GUYVAL	5 750 000	5 789 456	-	-	Conforme suite à la confirmation des prix	1 ^{er}
EKMF	5 876 080	-	-	-	Conforme	2 ^e
ESF-BTP	5 750 000	-	-	-	Non classé car ayant soumissionné pour l'un des deux lots (lot 1 ou lot 3)	
Attributaire	Entreprise GUYVAL pour un montant de cinq millions sept cent cinquante mille (5 750 000) FCFA HT avec un délai d'exécution de trente (30) jours					

REGION DU KADIOGO

CONSEIL REGIONAL DU KADIOGO

Demande de prix 2025-09/RCEN/CR/SG/DCP du 04 septembre 2025

Lot 1 : Travaux de réalisation de quatre (04) forages positifs dans deux (02) communes rurales de la Région du Centre (SAABA, PABRE)

Nombre de plis reçus dans les délais : 08

Nombre de plis reçus hors délais : 00 Date de Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4225 du jeudi 11 septembre 2025 Date d'ouverture, d'examen et de délibération : 22 septembre 2025 Budget prévisionnel (E) = : Vingt-deux millions huit cent mille (22 800 000) FCFA TTC. Moyenne des offres techniquement conformes (P) = 18 743 120 TTC Moyenne pondérée (M=E*0,6+P*0,4) = 21 177 248 TTC Borne inférieure : 18 000 661 TTC Seuil de tolérance de 5% de la borne inférieure : 17 100 628 TTC Financement : Budget du Conseil régional du Kadiogo, Gestion 2025						
SOUSMISSIONNAIRES	Montant Lu		Montant Corrigé		OBSERVATIONS	RANG
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
SAKO SERVICES INTER	16 260 000		-		Non Conforme - Chef de mission : ingénieur hydraulique (étudie les eaux de surface) fourni au lieu d'un ingénieur hydrogéologue (étude les eau souterraines). - Diplôme du géophysicien non probant ; (c'est un centre qui forme seulement les TS)	Non classé
SOFATU SARL	-	18 431 600	-	-	Non Conforme - Géophysicien : un ingénieur génie rural fourni au lieu d'un géophysicien ; - Liste notariée proposée du matériel non roulant sans les reçus d'achat demandés	Non classé
SO.TRA.BA.C	-	18 747 840	-	18 747 840	Conforme	2 ^{ème}
ESIF	-	16 779 600	-	-	- Carte grise la foreuse dont l'immatriculation est 05 HN 5260 est non probant. - Diplôme du géophysicien non probant.	Non classé
ENTREPRISE NINAAANGO SARL	15 071 160	-	-	-	Non Conforme Discordance de la date de naissance et du lieu de naissance sur le CV et le diplôme de 3 ^{ème} foreur (OUEDRAOGO Jean Marie)	Non classé
SIPT/SARL	-	18 738 400	-	18 738 400	Conforme	1 ^{er}
SEB-SAS	-	18 172 000	-	-	Non Conforme : Géophysicien : diplôme non probant	Non classé
EGCL-WP	-	17 756 640	-	-	NON Conforme Chef d'équipe de développement et pompage, KERE Jocelain Abdoulaye, discordance de la date de naissance du CV et le diplôme	Non classé
Attributaire : SIPT/SARL pour un montant de Dix-huit millions sept cent trente-huit mille quatre cents (18 738 400) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours						
Lot 2 : Réalisation de six (06) forages positifs dans trois (3) communes rurales de la Région du Centre (KOMSIGA, TANGHIN-DASSOURI et KOMKI IPALA)						
Nombre de plis reçus dans les délais : 13 Nombre de plis reçus hors délais : 00 Date de Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4225 du jeudi 11 septembre 2025 Date d'ouverture, d'examen et de délibération : 22 septembre 2025 Budget prévisionnel (E) = : Trente-quatre millions deux cent mille (34 200 000) FCFA TTC. Moyenne des offres techniquement conformes (P) = 27 581 320 TTC Moyenne pondérée (M=E*0,6+P*0,4) = 31 552 528 TTC Borne inférieure : 26 819 649 TTC Seuil de tolérance de 5% de la borne inférieure : 25 478 667 TTC Financement : Budget du Conseil régional du Kadiogo, Gestion 2025						
Soumissionnaires	Montant Lu		Montant Corrigé		OBSERVATIONS	RANG
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
BMS SARL	-	26 918 160	-	-	NON Conforme - Chef de mission : Bachelor (BAC+3) fourni au lieu d'un ingénieur - Géophysicien : incohérence du nom sur le Diplôme et celui du CV (GJIGMA et DJIGMA) - Chef d'équipe maçonnerie 3 : diplôme du CAP en construction métallique fourni au lieu d'un diplôme en maçonnerie-construction ; - Attestation de mise à disposition non cacheté au nom de l'entreprise TMRS SARL ; - Carte grise de la foreuse 2 illisible ; - Carte grise des véhicules roulant demandé illisible. Les attestations sont signés par des personne physique (pas de cachet)	Non classé
SOCIETE TEEGWENDE SIBIRI	-	32 196 300	-	-	NON Conforme - Chef de mission : Expérience globale en travaux (5 ans) non justifiées - Géophysicien : Incohérence du prénom entre CV et diplôme, de la date de naissance (01/01/1973 sur Diplôme et 01/07/1973 sur CV) - Foreur 1 : discordance de la date de naissance sur le CV et diplôme (1986 sur Diplôme et 1980 sur CV)	Non classé

					- Foreurs 1,2 et 3: Expérience globale en travaux (3 ans) non justifiées par des attestations de travail - Chefs d'équipe de développement et pompage : Expérience globale en travaux (3 ans) non justifiées par des attestations de travail - Chef de chantier: Expérience globale en travaux (3 ans) non justifiées par des attestations de travail	
SOFATU SARL	-	27 293 400	-	-	NON Conforme - Géophysicien : Ingénieur en eau fourni au lieu de géophysicien - Liste notariée proposée du matériel non roulant sans les reçus d'achat demandés	Non classé
SO.TRA.BA.C	-	28 121 760	-	28 121 760	Conforme	2 ^{ème}
ESIF	-	21 330 000	-	-	NON Conforme - Carte grise de la foreuse dont l'immatriculation est 05 HN 5260 est non probant. - Géophysicien : Diplôme non probant	Non classé
ENTREPRISE NINAAANGO SARL	22 606 776	-	-	-	NON Conforme - Discordance de la date de naissance et du lieu de naissance sur le CV et le diplôme de 3^{ème} foreur (OUEDRAOGO Jean Marie)	Non classé
GRPOUPE VELAMBA et COMPANY (GVC)	-	27 095 160	-	-	NON Conforme - Géophysicien : diplôme de maîtrise en géologie fourni ; - Chef d'équipe de développement et pompage : Discordance du nom (KIEMA sur diplôme et KIMA sur CV) - Aucune expérience comme chef d'équipe de développement et pompage) pour les 3 chef d'équipe de pompage proposés.	Non classé
SIPT/SARL	-	28 815 600	-	28 815 600	Conforme	3 ^{ème}
MASSA SERVICES SARL	-	25 707 480	-	-	NON Conforme - Géophysicien : Discordance entre le Diplôme et le CV (OUAGADOUGOU (BFA) et Tikem (TCHAD)) - Hien Wendabo Isaac est proposé comme chef d'équipe de développement et pompage au lieu de chef d'équipe maçonnerie - Discordance du lieu de naissance de BELEM Neimatou sur le CV(OUAGADOUGOU) et diplôme (Ouahigouya)	Non classé
SEB-SAS	-	27 173 040	-	-	NON Conforme - Géophysicien : diplôme non probant	Non classé
CECAEFI SARL	-	32 214 000	-	-	NON Conforme - Absence d'attestation de travail et de disponibilité pour tout le personnel demandé; - Une seule foreuse fournie; - Diplômes scannés	Non classé
BURKINA HYDRAULIQUE CONCEPT SARL	24 180 000	-	-	-	NON Conforme - Géophysicien : Diplôme de technicien supérieur en hydraulique et de l'équipement rural au lieu de Géophysicien demandé	Non classé
EGCL-WP	-	26 634 960	-	26 634 960	Conforme et retenue après confirmation des prix et disposée à une augmentation de 40% la garantie de bonne exécution	1 ^{er}
Attributaire :	EGCL-WP pour un montant de Vingt-six millions six cent trente-quatre mille neuf cent soixante (26 634 960) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					

Demande de Prix 2025-08/RCEN/CR/SG/DCP Du 04 Septembre 2025 Pour Les Travaux de réalisation de six (06) forages positifs à Songdin dans l'arrondissement 4, à Koubri et Komsilga. Nombre de plis reçus dans les délais : 10 Nombre de plis reçus hors délais : 00 Date de Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4225 du jeudi 11 septembre 2025 Date d'ouverture, d'examen et de délibération : 22 septembre 2025 Budget prévisionnel (E) : Trente-trois millions soixante-dix-huit mille sept cent quinze (33 078 715) FCFA TTC. Moyenne des offres techniquement conformes (P) : 26 536 778 TTC Moyenne pondérée (M=E*0,6+P*0,4) : 30 461 940 TTC Borne inférieure : 25 892 649 TTC Seuil de tolérance de 5% de la borne inférieure : 23 260 472 TTC Financement : Budget du Conseil régional du Kadiogo, Gestion 2025						
Lot unique : Demande de Prix 2025-08/RCEN/CR/SG/DCP Du 04 Septembre 2025 Pour Les Travaux de réalisation de six (06) forages positifs à Songdin dans l'arrondissement 4, à Koubri et Komsilga						
SOUSSIONNAIRES	Montant Lu		Montant Corrigé		OBSERVATIONS	RANG
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
SOCIETE TEEGWENDE SIBIRI	-	31 321 920	-	-	Non Conforme - Chef de mission : Expérience globale en travaux (5 ans) non justifiées	Non classé

					(absence d'attestation de travail et de disponibilité) - Géophysicien : Expérience globale en travaux (5 ans) non justifiées (absence d'attestation de travail et de disponibilité, Incohérence du prénom entre CV et diplôme, de la date de naissance (01/01/1973 sur Diplôme et 01/07/1973 sur CV) - Foreur 1 : discordance de la date de naissance sur le CV et diplôme (1986 sur Diplôme et 1980 sur CV) - Foreurs 1,2 et 3 : Expérience globale en travaux (3 ans) non justifiées par des attestations de travail - Chefs d'équipe de développement et pompage : Expérience globale en travaux (3 ans) non justifiées par des attestations de travail Chef de chantier : Expérience globale en travaux (3 ans) non justifiées par des attestations de travail. - Véhicule immatriculé 9154 D1 03 est une sondeuse et non une foreuse. - Capacité du compresseur non précisé	
SOFATU SARL	-	26 462 973	-	-	- Non Conforme : - Chef de mission : ingénieur en eau fournie au lieu d'un hydrogéologue ; - Géophysicien : un ingénieur en eau fourni au lieu d'un géophysicien ; - Liste notariée du matériel non roulant proposée sans les reçus d'achat demandés	Non classé
SO.TRA.BA.C	-	27 272 160	-	27 272 160	Conforme	2 ^{ème}
ESIF	-	25 169 400	-	-	- Non Conforme : - Carte grise la foreuse dont l'immatriculation est 05 HN 5260 est non probant. - Diplôme du géophysicien non probant. (Absence de l'université)	Non classé
ENTREPRISE NINAAANGO SARL	21 865 590	-	21 865 590	-	Conforme	1 ^{er}
GRPOUPE VELAMBA et COMPANY (GVC)	-	26 231 400	-	-	- Non Conforme - Géophysicien : diplôme de maîtrise (BAC+4) en géologie fourni au lieu d'ingénieur (BAC+5) ; - Diplôme du chef de chantier non probant.	Non classé
SIPT/SARL	-	28 461 600	-	-	- Non Conforme : - L'attestation de disponibilité du chef de mission pour les travaux des lot 1 et 2 au lieu du lot unique ; - Les attestations de disponibilité des chefs d'équipe foreur et de pompage sont fait pour le lot 1 et 2 des travaux au lieu du lot unique	Non classé
SEB-SAS	-	26 089 800	-	-	- Non Conforme : - Géophysicien : diplôme non probant	Non classé
CECAEFI SARL	-	31 187 400	-	-	- Non Conforme : - Diplômes scannés légalisés fournis - Absence d'attestation de travail et de disponibilité pour tout le personnel demandé ; - Une seule foreuse fournie.	Non classé
CHRIS FORAGE		24 992 400	-	-	- Non Conforme : Aucune expérience n'a été justifié par une attestation de travail pour tout le personnel	Non classé
Attributaire :		ENTREPRISE NINAAANGO SARL pour un montant de Vingt et un millions huit cent soixante-cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix (21 865 590) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours				

Demande de Prix N°2025-07/RCEN/CR/SG/DCP DU 04 SEPTEMBRE 2025 pour les travaux de réalisation du mur de clôture de l'école WATINOMA et de deux (02) latrines au profit des enseignants et élèves Nombre de plis recus dans les délais : 06 Nombre de plis recus hors délais : 01 Date de Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4225 du jeudi 11 septembre 2025 Date d'ouverture, d'examen et de délibération : 22 septembre 2025 Budget prévisionnel (E) = : Trente millions six cent soixante mille (30 660 000) FCFA TTC Moyenne des offres techniquement conformes (P) = 26 023 844 TTC Moyenne pondérée (M=E*0,6+P*0,4) = 28 805 538 TTC Borne inférieure : 24 484 707 TTC Seuil de tolérance de 5% de la borne inférieure : 23 260 472 TTC Financement : Budget du Conseil régional du Kadiogo, Gestion 2025		Lot unique : Demande de Prix N°2025-07/RCEN/CR/SG/DCP DU 04 SEPTEMBRE 2025 pour les travaux de réalisation du mur de clôture de l'école WATINOMA et de deux (02) latrines au profit des enseignants et élèves	
--	--	--	--

SOUSMISSIONNAIRES	Montant Lu		Montant Corrigé		OBSERVATIONS	RANG
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
S2F INNOVE	19 260 310	-	-	-	Non Conforme : - La capacité de la benne Mercedes fourni est aussi inférieure à 10m ³ - L'attestation de mise à disposition de la benne jointe n'est pas signée.	Non classé
PRESTIGE FORA-BTP	22 054 105	-	22 054 105	-	Conforme	1^{er}
GROUPE VEBAMBA & COMPANY	-	26 932 875	-	-	Non Conforme : - Conducteur des travaux : Expérience dans les travaux similaires non justifiés - Chef de chantier : Expérience dans les travaux similaires non justifiés - Chef de topographe : le poste proposé dans le CV est celui du chef de chantier au lieu de Chef de topographe - Expérience dans les travaux similaires non justifiés - Chef menuisier coffreur : Expérience dans les travaux similaires non justifiés - Chef d'équipe maçonnerie : le poste proposé dans le CV est celui du chef d'équipe menuiserie bois ; COULDIATI et attestation de disponibilité sur le CV et COULIDIATI sur Diplôme - Expérience dans des travaux similaires des ouvriers spécialisés non justifiée	Non classé
ENTREPRISE SANGA GENERAL (ESG) SARL	20 048 230	-	-	-	Non Conforme : - Conducteur des travaux : Incohérence du titre du diplôme (BTS en génie civil dans le CV et DTS en génie civil sur le diplôme) - Chef de chantier : il est disponible en tant que conducteur des travaux aussi l'attestation de travaux énumère qu'il a été employé en tant que constructeur des travaux d'octobre 2021 à nos jours au lieu de chef de Chantier ; - Chef menuisier coffreur : attestation de disponibilité signée par OUEDRAOGO Moumouni au lieu de COMPAORE Jean Marie - Maçon 1 : incohérence entre CV et Attestation de travail (ROE Issouf sur CV et TOE Issouf sur Attestation de travail et disponibilité	Non classé
CONVERGENCE CONSTRUCTION LA DROITURE (2CD) SARL	23 550 897	-	-	-	Non Conforme : - Conducteur des travaux : Ancienneté globale de 05 ans en travaux non justifiée - Chef de chantier : Ancienneté globale de 03 ans en travaux non justifiée - Chef d'équipe en maçonnerie : Ancienneté globale de 03 ans en travaux non justifiée - Menuisier proposé au lieu d'un menuisier coffreur, Ancienneté globale de 03 ans en travaux non justifiée. - Aucune expérience du topographe en tant que chef topo - 2 fouilleurs non fournis	Non classé
Attributaire : PRESTIGE FORA-BTP pour un montant de Vingt-deux millions cinquante-quatre mille cent cinq (22 054 105) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours						

REGION DU NAZINON

DEMANDE DE PRIX N°2025-001/MATM/RNZN/PBZG/HCKBS/SG/CPAM/ RELATIVE A L'ACQUISITION DE MATERIELS POUR LE FONCTIONNEMENT COURANT DES ECOLES DE LA PROVINCE DU BAZEGA SUITE A LA DECISION N°2025-L0376/ARCOP/ORD DU 30/09/2025. FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2025. **Publication des résultats provisoires :** Revue des marchés publics N° 4231 du 19/09/2025 pages 42-43. **Date d'ouverture des plis :** vendredi 22 août 2025. **Nombre de plis reçus lot 1 :** huit (08) plis. **Nombre de plis reçus lot 2 :** huit (08) plis. **Date de délibération :** vendredi 22 août 2025.

LOT 1 : Acquisition de matériels pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de Doulougou, Ipelcé, Kayao et Saponé.

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT HTVA		MONTANT TTC		Observations	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
GLOBAL CONSULT BTP	10 682 650	12 819 180	-	-	Conforme : Ajustement de 1% par jour de dépassement du délai de 10 jours conformément au dossier IC 21.3 D	2^{ème}
MOUNO/COM	11 684 550	14 021 460	-	-	Conforme : Ajustement de 1% par jour de dépassement du délai de 10 jours conformément au dossier IC 21.3 D	3^{ème}

EUREKA SERVICES SARL	11 133 000	11 133 000	12 856 860	-	Conforme	1 ^{er}
SAKIA COMPANY SARL	12 384 720	14 861 664	13 633 690	16 360 428	Conforme : Ajustement de 1% par jour de dépassement du délai de 10 jours conformément au dossier IC 21.3 D	4 ^{ème}
LEADER COMMERCE DU FASO	-	-	12 655 896	-	Non-conformité de l'échantillon de l'item 6 (compas)	
PLANETE SERVICES	-	13 356 000	15 304 950	-	Conforme	5 ^{ème}
L.JOS SERVICES	13 413 225	-	-	-	Non-conformité de l'échantillon de l'item 8 (cahier de 288 pages GF)	-
WOUPOLO DIGA SERVICES	12 370 450	-	-	-	Non conforme : Echantillons non fournis pour tous les items.	-
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	EUREKA SERVICES SARL Montant : douze millions sept cent quarante-huit mille (12 748 000) francs CFA HTVA après augmentation de quantités 70 cartons de craies blanches, 100 boîtes d'ardoisine, 50 compas et 30 paquets de 5 unités de 288 pages correspondant à 14,50% pour un délai d'exécution de dix (10) jours .					
LOT 2 : Acquisition de matériels pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de Gaongo, Kombissiri 1, Kombissiri 2 et Toécé						
SOUSSIONNAIRES	MONTANT HTVA		MONTANT TTC		Observations	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
GLOBAL CONSULT BTP	8 805 650	12 505 980	-	-	Conforme : -Différence entre les prix unitaires du bordereau des prix unitaires et ceux du bordereau des prix. -Ajustement de 1% par jour de dépassement du délai de 10 jours conformément au dossier IC 21.3 D	3 ^{ème}
IMMEDIAT BUSINESS INTERNATIONAL	-	-	10 659 356	-	Non-conformité de l'échantillon de l'item 6 (compas)	-
L.JOS SERVICES	11 296 850	-	-	-	Non-conformité de l'échantillon de l'item 8 (cahier de 288 pages GF)	-
SAKIA COMPANY SARL	10 959 770	13 151 724	12 011 370	-	Conforme : Ajustement de 1% par jour de dépassement du délai de 10 jours conformément au dossier IC 21.3 D	2 ^{ème}
DIANE SA MULTI SERVICES	10 351 700	-	-	-	Non-conformité de l'échantillon de l'item 6 (compas)	-
PLANETE SERVICES	-	11 067 500	12 960 260	12 677 150	Conforme : Erreur sur la quantité de l'item 2(70 au lieu de 78).	1 ^{er}
CGIB SERVICES	9 919 300	-	-	-	Non-conformité de l'échantillon de l'item 6 (compas)	-
WOUPOLO DIGA SERVICES	10 406 050	-	-	-	Non conforme : Echantillons non fournis pour tous les items	-
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	PLANETE SERVICES Montant : douze millions six cent soixante-dix-sept mille cent cinquante (12 677 150) francs CFA TTC et de onze millions soixante-sept mille cinq cents (11 067 500) francs CFA HTVA pour un délai de livraison de dix (10) jours .					

REGION DU NAZINON

RECTIFICATIF DES RESULTATS PROVISOIRES D'ANALYSES DES OFFRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-09/RCSD/PBZG/CDLG/M DU 25 JUIN 2025 ACQUISITION ET INSTALLATION DE MATERIELS DANS LA SALLE DE FETE DE LA MAIRIE PUBLIE DANS LA REVUE N°4236 DU VENDREDI 26/09/2025.

Financement : fond propre, gestion 2025. **Publication de l'avis :** Revue des marchés publics n°4208 du 19 août 2025. **Date de dépouillement :** jeudi 28 août 2025. **Nombre de plis :** neuf (09).

Convocation de la CCAM : L/n° 2025-08/_RCSD/PBZG/CDLG/SG/PRM du 20/08/2025. **Date de délibération :** jeudi 28 août 2025.

Lot unique : acquisition et installation de matériels dans la salle de fête de la mairie de Doulogou

Soumissionnaire	Soumission		Exhaustivité des offres	Montant de la Correction	Justification de la correction	Montant de l'offre corrigée		Classement
	HT	TTC				HT	TTC	
PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL	11 370 000	13 416 600	Conforme	-	-	-	-	2 ^{ème}
GBA WOLRDWIDE SARL	14 080 000		Conforme	300 000	Item 5 : total 900 000 au lieu de 600 000	14 380 000	-	Non classée : Pièces administratives non fourni malgré la lettre n°2025-08/RNZN/PBZG/CDLG/M/SG/PRCP du 28/08/2025
SODIKAD	12 247 000	14 451 460	Conforme	-	-	-	-	4 ^{ème}
FASO REFERENCE	9 068 225	13 523 731	Non Conforme	2 823 225	Total TTC : 10 700 506 au lieu de 13 523 731		10 700 506	Non classé : photo non fournie -offre anormalement basse Pièces administratives non fourni malgré la lettre n°2025-08/RNZN/PBZG/CDLG/M/SG/PRCP du 28/08/2025
AFRICAN SERVICES EFFICIENTS SARL	11 521 610		Non Conforme					Non classé : photo non fournie
PARA NIRVANA SERVICES	15 000 000		Non Conforme	26 520 000	Quantité de l'item 1 : 204 au lieu de 68 proposé	41 520 000		Non classé : photo fournie non conforme -hors enveloppe
E C M P	11 320 000	13 357 600	Conforme					1 ^{er}

AFRICA BUSINESS PRO	11 440 000		Conforme					3 ^{ème}
ZEDIS SARL	13 118 900	15 480 302	Conforme	-	-	-	-	5 ^{ème}
Attributaire	Entreprise de Construction Métallique Pingd-wendé (E C M P) pour un montant de onze millions trois cent vingt mille (11 320 000) f CFA en HT et pour un montant de treize millions trois cent cinquante-sept mille six cent (13 357 600) f CFA en TTC, avec un délai de livraison de soixante (60) jours							

REGION DE OUBRI

DEMANDE DE PRIX N°2025-11/MATM/ROBR/GVT-ZNR/SG/CRAM DU 25/09/2025 RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION DE TREIZE (13) BLOCS DE LATRINES INSTITUTIONNELLES AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE L'ENVIRONNEMENT DE OUBRI (DREAE-OBRI). FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2025. **Publication :** Quotidien des marchés publics n°4238 du 30/09/2025. **Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM). Ouverture/Délibération :** n°2025-031/MATM/ROBR/GVT-ZNR/SG/CRAM du 06/10/2025. **Date de dépouillement :** 09/10/2025. **Date de délibération :** 14/10/2025. **Nombre de plis reçus :** Quatre (04) plis.

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT en F. CFA				OBSERVATIONS
	MONTANT LU HTVA	MONTANT LU TTC	MONTANT CORRIGE HTVA	MONTANT CORRIGE TTC	
Lot 1 : Travaux de réalisation de sept (07) blocs de latrines institutionnelles au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de Oubri (DREAE-OBRI) P = 20 806 081 FCFA TTC ; E = 23 400 000 FCFA TTC ; M = 22 362 433 FCFA TTC ; 0,85 M = 19 008 068 FCFA TTC ; Seuil de tolérance : 18 057 664 FCFA TTC					

ADIVEX SARL	15 482 177	18 268 969	15 482 177	18 268 969	Prix confirmé et acceptation de l'augmentation de la garantie de bonne exécution à 40% suivant la lettre n°2025-007/ADIVEX/DG du 14/10/2025 OFFRE CONFORME
GENERAL REALISATIONS, ETUDES ET COMMERCE (GREC)	18 843 278	-	18 838 958	22 229 970	Item C.III.6 : erreur sur la quantité de l'item ; 15,08 au lieu de 15,8 Variation : (15,08-15,8) *6000 = - 4 320 FCFA HTVA Cela a entraîné une variation à la baisse de l'offre initiale d'un montant de 4 320 FCFA HTVA soit un taux de 0,02%. OFFRE CONFORME
E.P.I CONSTRUCTION	17 259 966	20 366 760	-	-	Méthodologie : Le soumissionnaire a mentionné dans son offre que la fabrication des parpaings sera faite par la société EOSIF. Alors que les travaux doivent être effectués par l'attributaire et non par une autre entreprise. Le soumissionnaire prévoit léguer une partie des travaux à une autre entreprise qui n'a pas de lien contractuel avec la DREAE-Oubri ; BALIMA Seydou (chef d'équipe maçon) a fourni un certificat de travail en tant que chef de chantier en lieu et place de chef d'équipe maçon : attestation de travail incohérent ; ZOMA N. Mathieu (chef d'équipe maçon) a fourni un certificat de travail en tant que chef de chantier en lieu et place de chef d'équipe maçon : attestation de travail incohérent ; OUEDRAOGO Daouda (chef d'équipe maçon) a fourni un certificat de travail en tant que chef de chantier en lieu et place de chef d'équipe maçon : attestation de travail incohérent. OFFRE NON CONFORME
SOCIETE EBEN-EZER SARL	18 548 014	21 886 657	18 575 682	21 919 305	Incohérence entre le prix unitaire en lettre et en chiffre des item (Item A.III.6 ; item B.III.4 ; item B.III.8 ; item B.III.9 ; item C.III.8 ; item C.III.9 ; item C.VI.1) Variation : (5800-6000)*68,16+(115000-110000)*3,06+(7500-6500)*1,28+(500-600)*140+(7500-6500)*0,96+(650-600)*112+(10000-6000)*0,04 = 27 668 FCFA HTVA. Cela a entraîné une variation à la hausse de l'offre initiale d'un montant de 27,668 FCFA HTVA soit un taux de 0,15%. OFFRE CONFORME

Lot 2 : Travaux de réalisation de six (06) blocs de latrines institutionnelles au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de Oubri (DREAE-OBRI)
P = 19 032 008 FCFA TTC ; E = 21 600 000 FCFA TTC ; M = 20 572 803 FCFA TTC ; 0,85 M = 17 486 883 FCFA TTC ;
Seuil de tolérance : 16 612 539 FCFA TTC

ADIVEX SARL	13 952 410	16 463 844	13 984 410	16 501 604	Offre technique conforme mais anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance Erreur de quantité sur les items (item A.II.2 ; item A.II.3) Variation : (1,5-1) *60000+(76,2-76) *10000=32 000 FCFA HTVA. Cela a entraîné une variation à la hausse de l'offre initiale d'un montant de 32,000 FCFA HTVA soit un taux de 0,23% NON CONFORME
GENERAL REALISATIONS, ETUDES ET COMMERCE (GREC)	17 358 301	-	17 398 701	20 530 467	Incohérence entre le prix unitaire en lettre et en chiffre des item (Item B.VII.1 ; Item B.VII.3) Variation : (1500-2000) *21,6+(2000-1500) *102,4 = 40 400 FCFA HTVA. Cela a entraîné une variation à la hausse de l'offre initiale d'un montant de 40,400 FCFA HTVA soit un taux de 0,23%. OFFRE CONFORME
SOCIETE EBEN-EZER SARL	17 018 438	20 081 757	17 003 350	20 063 953	Incohérence entre le prix unitaire en lettre et en chiffre des item (Item A.III.6 ; item B.III.8 ; item B.III.9 ; item C.III.8 ; item C.III.9 ; item C.VI.1 ; item C.VIII.1) Item B.III.5 ; erreur de calcul du montant total de l'item Variation : (5800-6000)*45,44+(7500-6500)*1,28+(500-600)*140+(7500-6500)*0,96+(650-600)*112+(25000-20000)*2+(189000-231000) = -15 088 FCFA HTVA.

					Cela a entraîné une variation à la baisse de l'offre initiale d'un montant de 15 088 FCFA HTVA soit un taux de 0,09%. Offre financière actualisé conformément à la lettre de soumission suivant lettre sans numéro en date du 14/10/2025. OFFRE CONFORME
ATTRIBUTAIRE :					
Lot 1 : ADIVEX SARL pour un montant de quinze millions quatre cent quatre-vingt-deux mille cent soixante-dix-sept (15 482 177) Francs CFA HTVA soit dix-huit millions deux cent soixante-huit mille neuf cent soixante-neuf (18 268 969) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					
Lot 2 : SOCIETE EBEN-EZER SARL pour un montant de dix-sept millions trois mille trois cent cinquante (17 003 350) Francs CFA HTVA soit vingt millions soixante-trois mille neuf cent cinquante-trois (20 063 953) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

Appel d'Offre Ouvert Accéléré N° 2025-009/RPCL/PGNZ/CBDRY/M/SG/PRCP DU 1^{er} août 2025 PORTANT TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DE RESEAU D'ADDITION D'EAUX POTABLE SIMPLIFIEE (AEPS) AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY.					
Lot 1 : Travaux d'extension du réseau d'Adduction d'Eaux Potable Simplifiée (AEPS) de Nedogo ; Lot 2: Travaux de réhabilitation des deux (02) Adductions d'Eaux Potables Simplifiées (AEPS) de Boudry.					
Financement : Fonds Minier pour le Développement (FMD) -Gestion 2025. Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4215 du jeudi 28 août 2025. Convocation de la CCAM : N°2025-10/ ROBR/PGNZ/M/CCAM du 03 septembre 2025. Nombre de pli reçu dans le délai : lot 1 : six (06) plis ; lot 2 : cinq (05) plis. Nombre de pli reçu hors délai : zéro (00) pli. Date d'ouverture des plis : 08 septembre 2025. Date de délibération : 18 septembre 2025.					
LOT 1 : M=0,6E+0,4P avec E = 94.990.112 ; P=78.225.381 ; 0,6E = 56.994.067 ; 0,4P = 31.290.152 ; M= 88.284.220 d'où 0,85M= 75.041.587 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 71.289.507.					
LOT 2 : M=0,6E+0,4P avec E = 146.132.439 ; P=127.739.720 ; 0,6E = 87.679.463 ; 0,4P = 51.095.888 ; M= 138.775.351 d'où 0,85M= 117.959.049 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 112.061.096.					
(NB : toutes les offres sont évaluées sur la base de TTC)					

N°	Soumissionnaires	LOT	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS
			HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1: Travaux d'extension du réseau d'Adduction d'Eaux Potable Simplifiée (AEPS)de Nedogo ;							
01	KOYA Régie Sarl	Lot 1	71 735 100	84 647 418	71 735 100	84 647 418	Conforme : 6 ^{ième}
02	HPL INTERNATIONAL SARL	Lot 1	61 377 700	72 425 686	61 377 700	72 425 686	Conforme : 1 ^{ière}
							Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
03	ESIF FORAGE ET EQUIPEMENT	Lot 1	62 094 900	73 271 982	62 094 900	73 271 982	Conforme : 2 ^{ième}
							Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
04	H2O SERVICES SARL	Lot 1	68 453 000	80 774 540	68 453 000	80 774 540	Conforme : 4 ^{ième}
05	EKYF	Lot 1	70 339 475	83 000 581	70 339 475	83 000 581	Conforme : 5 ^{ième}
06	2T-ICO CONSTRUCTION SARL	Lot 1	63 756 000	75 232 080	63 756 000	75 232 080	Conforme : 3 ^{ième}
Lot 2: Travaux de réhabilitation des deux (02) Adductions d'Eaux Potables Simplifiées (AEPS)de Boudry.							
01	KOYA Régie Sarl	Lot 2	111 707 000	131 814 260	111 707 000	131 814 260	Conforme : 3 ^{ième}
02	ESIF FORAGE ET EQUIPEMENT	Lot 2	101 203 000	119 419 540	100 503 000	118 593 540	Conforme : 2 ^{ième}
							-erreur à l'item II.2.1 : lire et prendre en compte cent cinquante mille (150.000) en lettre au lieu de sept cent cinquante mille (750.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. -erreur de quantité à l'item IV.2.4 : lire 1000 au lieu de 750.
03	H2O SERVICES SARL	Lot 2	114 380 000	134 968 400	114 380 000	134 968 400	Conforme : 5 ^{ième}
04	EKYF	Lot 2	113 560 000	134 000 800	113 560 000	134 000 800	Conforme : 4 ^{ième}
05	2T-ICO CONSTRUCTION SARL	Lot 2	101 120 000	119 321 600	101 120 000	119 321 600	Conforme : 1 ^{ière}
Attributaire provisoire du LOT 1			HPL INTERNATIONAL SARL pour un montant TTC de : soixante-douze millions quatre cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-six (72 425 686) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 120 jours.				
Attributaire provisoire du LOT 2			2T-ICO CONSTRUCTION SARL pour un montant TTC de : cent-dix-neuf millions trois cent vingt un mille six cent (119 321 600) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 120 jours.				

Résultat de la Demande de Prix : N°2025-004 /RROBR/PKWG/C-NIU/PRCP du 02 septembre 2025 relative à la réalisation d'un château positif équipé d'un château d'eau à l'école professionnelle d'agriculture et d'élevage au profit de la Commune de Niou : lots unique. Financement : Budget Communal /Fonds miniers, Gestion 2025. Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4232 du 22 septembre 2025, page 72. Convocation de la CCAM : N°2025-022/ROBR/PKWG/C-NIU/M/PRCP du 26 septembre 2025. Date de dépouillement : 26 septembre 2025. Nombre de plis reçus dans les délais : 01. Nombre de plis reçus hors délais : 00. Date de délibération : 26 septembre 2025							
Soumissionnaires	LOT	MONTANT EN FCFA HTVA		MONTANT EN FCFA TTC		OBSERVATIONS	RANG
		LU	CORRIGE	LU	CORRIGE		
PAANI	1	13 559 322	-	16 000 000	-	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE		PAANI pour un montant de treize millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (13 559 322) FCFA HTVA et seize million (16 000 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.					

REGION DU NORD

Demande de prix N°2025-06/RNRD/DS/SG/PRCP DU 28/08/2025 pour les travaux de Construction d'un parc à vaccination dans la zone pastorale de Oula - Financement : Fonds miniers, exercice 2025- Publication de l'avis : QMP n°4229 du mercredi 17 septembre 2025-page 89 - Lettre de convocation de la CCAM : N°2025- N°2025-212/RNRD/CR/SG/CAM- Date de dépouillement : 26/09/2025 - Nombre de soumissionnaires : 04

N.B : L'application de la formule de l'offre anormalement basse ou élevée des offres conformes donne :
Lot unique : 0,85M = 7 896 913 FCFA HTA = bonne minimale et 1,15M = 10 684 059 FCFA HTA = borne maximale,

N° Lot	Soumissionnaires	Montant HT		Montant TTC		Observations / classement
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
Lot unique	ENTREPRISE WEND LA SONGDA DE BAGAYALOGO			9 479 526		Conforme
	SOCIÉTÉ NERWAYA VISION MULTI SERVICE SARL	8 502 499				Conforme
	ARICE BTP	7 905 991				Conforme
	E.S.P.E. F	8 211 645				Conforme

Attributaire : ARICE BTP, pour un montant de sept millions neuf cent cinq mille neuf cent quatre-vingt-onze (7 905 991) francs CFA hors TVA pour avec un délai d'exécution de soixante (75) jours.

Demande de prix N°2025-07/RNRD/DS/SG/PRCP DU 29/08/2025 pour les travaux de Réfection d'un bâtiment scolaires R+1 et de construction de latrines dans la Région du Nord - Financement : Fonds miniers / Budget du Conseil Régional, exercice 2025- Publication de l'avis : QMP n°4229 du mercredi 17 septembre 2025-page 88 - Lettre de convocation de la CCAM : N°2025- N°2025-212/RNRD/CR/SG/CAM- Date de dépouillement : 26/09/2025 - Nombre de soumissionnaires : 02 lot 1 ; 02 lot 2 ; 01 lot 3

N.B : L'application de la formule de l'offre anormalement basse ou élevée des offres conformes donne :

Lot 01 : 0,85M = 18 938 997 TTC = bonne minimale et 1,15M = 25 623 349 FCFA TTC = borne maximale.

Lot 02 : 0,85M = 11 466 164 TTC = bonne minimale et 1,15M = 16 482 611 FCFA TTC = borne maximale,

Lot 03 : 0,85M = 10 949 183 FCFA TTC = bonne minimale et 1,15M = 14 813 600 FCFA TTC = borne maximale,

Lot 1 : Travaux de réfection d'un bâtiment R+1 du lycée municipal de Ouahigouya

Lots	Soumissionnaires	Montant HT		Montant TTC		Observations / classement
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
01	ENTREPRISE FIMBA			18 365 178		Non Conforme Les diplômes du 2 ^{ème} et 3 ^{ème} maçon fourni ne correspondent pas à celui demander dans le dossier : CAP Option maçonnerie construction demandé au lieu de : Option dessin bâtiment fourni par l'entreprise
	B.S.E.C	16 697 400		19 702 932		Conforme

Attributaire : B.S.E.C, pour un montant de dix neuf millions sept cent sept mille neuf cent trente deux (19 702 932) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante quinze (75) jours

Lot 2 : Travaux de construction de trois (03) blocs de latrines à deux (02) postes chacun au CEG de Niongnongo dans la commune de Gomponsom

02	ENTREPRISE WEND LA SONGDA DE BAGAYALOGO			12 779 453		Non Conforme Une attestation de disponibilité fournie en lieu et place d'une attestation ou d'un certificat de travail demandé dans le dossier de demande de prix pour le conducteur des travaux, le chef de chantier, les 2 maçons, le plombier, l'électricien et le menuisier
	ENTREPRISE FIMBA			11 606 763		Conforme

Attributaire : ENTREPRISE FIMBA pour un montant de onze millions six cent-six mille sept soixante-trois (11 606 763) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours

Lot 3 : Travaux de construction de deux (02) blocs de latrines à quatre (04) postes chacun dans l'enceinte de la salle des spectacles Mamoudou OUEDRAOGO au profit du CR du Nord

03	ENTREPRISE WEND LA SONGDA DE BAGAYALOGO			11 203 479		Conforme
----	---	--	--	------------	--	----------

Attributaire : ENTREPRISE WEND LA SONGDA DE BAGAYALOGO pour un montant de onze millions deux cent trois mille quatre cent soixante-dix-neuf (11 203 479) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

REGION DU YAADGA

COMMUNE DE GOURCY

Synthèse des résultats relative aux dépouillements des offres de la demande de prix N °2025-02/RNRD/PZDM/CG/SG/CCAM du 23/09/2025 pour l'acquisition de radar au profit de la commune de Gourcy. **Financement :** Budget communal, Gestion 2025

Imputation : Budget communal, Chapitre 24, Article 244, Paragraphe 2449, Gestion 2025

Publication de l'avis : R.M.P N° 4235, du jeudi 25 septembre 2025

Lettre de convocation de la CCAM : Circulaire N°2025-02/RDYG/PZDM/CG/SG/CCAM du 26/09/2025

Date d'ouverture des plis : 06/10/2025. **Nombre de soumissionnaires :** huit (08).

N° d'ordre	Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	ITEEM Labs et Services	9 279 450	10 949 751	9 279 450	10 949 751	Non conforme aux prescriptions techniques du dossier : -Absence de système d'exploitation Linux dans les prescriptions techniques au niveau de radar sans caméra.	Non classé
2	AIMOS	9 375 250	11 062 795	9 279 450	10 949 751	Non conforme aux prescriptions techniques du dossier : -Absence de système d'exploitation Linux au niveau de radar sans caméra -Item 1 : Non concordance des montants en lettre et en chiffre : 5 279 450 en lettre est différent de 5 375 250 en chiffre	Non classé
3	EZO International sarl	9 500 000	11 210 000	9 500 000	11 210 000	Non conforme aux prescriptions techniques du dossier : Radar avec camera :	Non classé

						-affichage 4,3 pouces (10,9 cm) 480x272 pixels au lieu 800x480 pixels. - Taille des images fixes 1600x1200 pixels au lieu 2560x1920 pixels. Radar sans caméra : -affichage 4,3 pouces (10,9 cm) 480x272 pixels au lieu 800x480 pixels. -Capteur de camera tactile Sony 2,0 M pixels au lieu de Sony 5,0 M pixels - Taille des images fixes 1600x1200 pixels GPS OUI au lieu 2560x1920 pixels. -Toutes les pièces administratives demandées n'ont pas été fournies jusqu'à l'expiration des délais de notification.	
4	BURKINA ELECTRONIQUE (BE)	10 020 000	-	10 020 000	-	Non conforme aux prescriptions techniques du dossier : Radar sans caméra -Précision de la vitesse + ou – 2km/h / 1mph au lieu de +ou- 2km/h + ou – 1km/h -Batterie rechargeable lithium-ion polymère au lieu de polymère.	Non classé
5	EZOH SARL	8 500 000	10 030 000	8 500 000	10 030 000	Non conforme aux prescriptions techniques du dossier Radar avec caméra -Taille des images fixes 1600x1200 pixels au lieu de 2560x1920 pixels Radar sans caméra -Ecran 4,3 pouces, 480x272 pixels au lieu de 800x480 pixels -Sony 2,0 Mpixels (1600x1200) au lieu Sony 5,0 Mpixels (1600x1200) -Tailles d'images fixes 1600x1200 pixels au lieu de 2560x1920 pixels -Toutes les pièces administratives demandées n'ont pas été fournies jusqu'à l'expiration des délais de notification.	Non classé
6	Pengde-Wende Multi Services (PWMS)	9 150 000	10 797 000	9 150 000	10 797 000	Non conforme -Les pièces administratives suivantes ne sont pas fournies à l'expiration des délais de notification : Attestation de situation cotisante et attestation de soumission aux marchés publics	Non classé
7	KITECH-E-CO	10 930 000	-	10 930 000	-	Non conforme aux prescriptions techniques du dossier : Radar avec caméra -Afficher 4,3 pouces (10,9 cm), 480x272 pixels au lieu de 800x480 pixels -Taille des images fixes 1600x1200 pixels au lieu de 2560x1920 pixels Radar sans caméra -Ecran 4,3 pouces, 480x272 pixels au lieu de 800x480 pixels -Sony 2,0 Mpixels (1600x1200) au lieu Sony 5,0 Mpixels (1600x1200) -Tailles d'images fixes 1600x1200 pixels au lieu de 2560x1920 pixels. -Toutes les pièces administratives demandées n'ont pas été fournies jusqu'à l'expiration des délais de notification.	Non classé
8	AMIDOU SERVICE / C.T.I.D	9 661 000	11 399 980	9 661 000	11 399 980	RAS	1 ^{er}

Attributaire provisoire : AMIDOU SERVICE / C.T.I.D pour un montant de : neuf millions six cent soixante un mille (9 661 000) francs CFA HTVA, soit onze millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt (11 399 980) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires.



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAÎTRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

Fournitures et Services courants

PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL PHASE 2- BURKINA FASO

Acquisition et installation d'équipements de comptage d'alevins au profit de la DGRH dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2-Burkina Faso (PRAPS 2-BF)

AVIS DE DEMANDE COTATION N°2025-009/MARAH/SG/PRAPS 2-BF

Date de la Demande de Cotation : 15 octobre 2025

Pays : Burkina Faso

COMPOSANTE 3 : Amélioration des chaînes de valeur du bétail

Source de financement : Banque Mondiale accord de crédit IDA 75790 BF du 05/07/2025

Numéro de la demande de cotation : N°2025-009/MARAH/SG/PRAPS2-BF

Référence STEP: BF-PRAPS-BF-513402-GO-RFQ

Objet du Marché : Acquisition et installation d'équipements de comptage d'alevins au profit de la DGRH dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2-Burkina Faso (PRAPS 2-BF)

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition et l'installation d'équipements de comptage d'alevins au profit de la DGRH dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2-Burkina Faso (PRAPS 2-BF)**.
2. L'objectif global de la prestation est de d'acquérir du matériel de comptage d'alevins. A ce titre cet avis est publié en vue de sélectionner les fournisseurs pour **l'acquisition et l'équipement d'équipements de comptage d'alevins au profit de la DGRH dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2-Burkina Faso (PRAPS 2-BF)**.
3. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Février 2025 ».
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF) sise à Ouagadougou (Paspanga) sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 1er étage de l'immeuble R+3, 01 BP 1475 Ouagadougou 01, Tel : (+226) 03 84 44 44 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
5. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les candidats intéressés en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement forfaitaire non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèce auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76.
6. Les offres devront être remises main à main au secrétariat du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF) sise dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 1er étage de l'immeuble R+3, Avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST) au plus tard le **lundi 27 octobre 2025 à 9 h TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux du projet le **lundi 27 octobre 2025** à partir de **9 h 00 mn** et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
 - La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
 - Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre :

- une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de **six millions (6 000 000) Francs CFA**.
- un chiffre d'affaires d'un montant de **deux cent cinquante millions (250 000 000) F CFA** au cours des **trois (03) dernières années**.
- une ligne de crédit d'un montant de **trente huit millions (38 000 000) F CFA**

- Les offres resteront valables pendant soixante (60) jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Le délai de livraison est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**.
- L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur

Dr Souleymane PINDE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Fournitures et Services courants

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Acquisition d'autres matériels informatiques (scanners, imprimantes, photocopieurs, vidéoprojecteurs, etc.) au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ)

Avis de demande de prix

n°2025-0044/UJKZ/P/SG/PRM

Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ).

1. L'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Acquisition d'autres matériels informatiques (scanners, imprimantes, photocopieurs, vidéoprojecteurs, etc.) au profit de l'UJKZ, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : Acquisition d'autres matériels informatiques (scanners, imprimantes, photocopieurs, vidéoprojecteurs, etc.) au profit de l'UJKZ.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, à l'agence comptable de l'UJKZ. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à l'adresse bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65, avant le **27/10/2025, à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

L'enveloppe financière est de quarante millions (40 000 000) de francs CFA TTC.

7. L'attributaire s'engagera à respecter les directives de la banque mondiale en vigueur.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Adama SORI

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fourniture d'additifs pour combustible HFO au profit des centrales thermiques de la SONABEL

**Avis de Demande de Prix
N° 020/2025**

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

2. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières du Dossier de Demande de Prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture d'additifs pour combustible HFO au profit des centrales thermiques de la SONABEL, en deux (02) lots :

- lot 1 : fourniture de produit additif Protea RF-65 ;
- lot 2 : fourniture de produit additif Protea WO-12.

Le budget prévisionnel de la fourniture est de :

- lot 1 : cinquante-neuf millions cent quarante-huit mille (59 148 000) F CFA TTC ;
- lot 2 : quarante-cinq millions six cent cinquante-trois mille (45 653 000) F CFA TTC.

Le délai de livraison des fournitures ne devrait pas excéder soixante jours (60) jours pour chacun des lots 1 et 2.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'une interdiction ou d'une suspension et en règle vis-à-vis de l'administration du Burkina Faso.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, 2ème étage à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf, secretariat.dg@sonabel.bf et secretariat.dm2@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, 2ème étage à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000, de 10 heures à 12 heures 00 mn et de 14 heures à 15 heures 00 mn.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, 2ème étage à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) F CFA pour le lot 2. Le paiement se fera en espèce à la caisse siège sise au 1er étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, 2ème étage à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000, au plus tard le **27/10/2025 à 9 heures 00 mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1 : un million cent quatre-vingt-deux mille (1 182 000) F CFA ;
- lot 2 : neuf cent treize mille (913 000) F CFA.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **27/10/2025 à 9 heures 00 mn** à l'adresse suivante : Salle de réunions au Rez de chaussée, de l'immeuble COMPAORE situé au côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

NB :

☐ Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirmeront leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

☐ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Gardiennage des locaux du CENOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°2026-002/CENOU/DG/PRM du 13/10/2025
Financement : Budget du CENOU, Exercice 2026

Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Exercice 2026, du Centre national des Œuvres universitaires (CENOU).

1 Le Centre national des Œuvres universitaires sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation des services suivants : **gardiennage des locaux du CENOU**.

Les prestations se décomposent en quinze (15) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Gardiennage des locaux de la Direction Générale du CENOU et de la cité universitaire de Kossodo ;
Lot 2 : Gardiennage des locaux des cités universitaires de Patte d'Oie et de l'ENS ;
Lot 3 : Gardiennage des locaux de la cité universitaire de l'UTS ;
Lot 4 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Bobo-Dioulasso et des cités universitaires Koubawé et de Nasso ;
Lot 5 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Koudougou et des cités universitaires de Koudougou ;
Lot 6 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Ziniaré ;
Lot 7 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Dédougou ;
Lot 8 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Ouahigouya ;
Lot 9 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Banfora ;
Lot 10 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Gaoua ;
Lot 11 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Kaya ;
Lot 12 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Dori ;
Lot 13 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Manga ;
Lot 14 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Tenkodogo ;
Lot 15 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Fada N'Gourma.

2 La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

3 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-après mentionnée, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres aux jours et heures d'ouverture des services publics : **Secrétariat de la Personne responsable des marchés du CENOU**, 01 BP 1926 Ouagadougou 01, Tél : **78 85 43 82** situé dans la cité universitaire de Kossodo sur la route de Ziniaré/Kaya.

4 Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

5 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer au secrétariat de la Personne responsable des Marchés du CENOU sur présentation d'une quittance (délivrée par l'agence comptable du CENOU sise à Zogona, dans l'enceinte de l'Université Joseph KI-ZERBO) d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) F CFA pour chacun des lots 1, 3, 4, 5, de vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 2 et de dix mille (10 000) F CFA pour chacun des lots 6 à 15.**

6 Les offres, présentées en un original et trois (03) copies, devront parvenir ou être remises, à Ouagadougou au secrétariat de la Personne responsable des Marchés du CENOU à la Direction générale du CENOU, sise à Kossodo, avant **le 17/11/2025 à neuf (09) heures 00 minutes TU.**

7 En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier d'appel d'offres. Les offres remises en retard ne seront pas analysées.

8 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant fixé par lot ci-après :

lot 1 : un million deux cent quatre-vingt-dix mille (1 290 000) F CFA ;
lot 2 : trois cent soixante mille (360 000) F CFA ;
lot 3 : six cent quatre-vingt mille (680 000) F CFA ;
lot 4 : un million (1 000 000) F CFA ;
lot 5 : huit cent seize mille (816 000) F CFA ;
lot 6 à lot 15 : soixante-dix-neuf mille (79 000) F CFA pour chaque lot.

9 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

10 Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à l'ouverture des plis, le **17/11/2025 à partir de neuf (09) heures 00 minutes TU** à l'adresse suivante : salle de réunion de la direction générale du CENOU, sise à Kossodo.

NB : Le budget prévisionnel TTC est de :

- Lot 1 : quarante-trois millions cent dix mille (43 110 000) FCFA ;
- Lot 2 : douze millions deux cent soixante-cinq mille (12 265 000) FCFA ;
- Lot 3 : vingt-deux millions neuf cent cinquante-sept mille (22 957 000) FCFA ;
- Lot 4 : trente-quatre millions neuf cent vingt mille (34 920 000) FCFA ;
- Lot 5 : vingt-sept millions deux cent quatre mille (27 204 000) FCFA ;
- Lot 6 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA ;
- Lot 7 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA ;
- Lot 8 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA ;
- Lot 9 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA ;
- Lot 10 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA ;
- Lot 11 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA ;
- Lot 12 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA ;
- Lot 13 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA ;
- Lot 14 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA ;
- Lot 15 : deux millions six cent quarante-neuf mille (2 649 000) FCFA.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

Yabré Charles DARANKOUM

PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST, COMPOSANTE BURKINA FASO

ACQUISITION DE SIX (06) ELECTROPOMPES IMMERGEES AU PROFIT DU PRSA-BF

Avis de demande de cotation
N° 2025-46/MARAH/SG/RPB075/PRSA-BF
Financement : IDA (Crédit N° 6995 - BF ; Subvention N° D 921 - BF)
Reference STEP: BF-UCP/PRSA-BF-518079-GO-RFQ

Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché à commande suivant : « **acquisition de six (06) électropompes immergées au profit du PRSA-BF** ».

La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et Septembre 2025 ».

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. À cet effet, Vous voudriez bien nous faire parvenir votre meilleure offre au plus tard **le 20 octobre 2025 à 10 heures 00 minute**.

La demande de cotations pourra être retirée au secrétariat de l'Unité de Gestion du PRSA-BF.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, devront parvenir ou être remises sous plis fermés, avec la mention « **réponse à la demande de cotations pour l'acquisition de six (06) électropompes immergées au profit du PRSA-BF** » à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Programme du Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF), sis à Ouaga 2000, **03 BP 7108 Ouagadougou 03 ; Burkina Faso ; fixe : 25 37 61 07 ; Email : prsaburkina@gmail.com ou Email : stentika@yahoo.fr .**

Votre offre devra comprendre :

- la lettre de soumission adressée à Monsieur le Coordonnateur du Programme ;
- l'attestation de situation fiscale en cours de validité ;
- l'attestation de soumission aux marchés publics datée en cours de validité ;
- l'attestation l'agent judiciaire de l'État en cours de validité ;
- l'attestation de situation cotisante en cours de validité ;
- l'attestation d'inscription au registre du commerce et de crédit mobilier ;
- le certificat de non-faillite ;
- le Cadre de Devis Quantitatif et Estimatif dûment rempli, daté et signé ;
- le Bordereau des Prix Unitaires dûment rempli, daté et signé ;
- les prescriptions techniques dûment complétées par le soumissionnaire.

L'ouverture des plis aura lieu le **27 octobre 2025 à partir de 10 heures 15 minutes** à l'adresse ci-dessus indiquée.

La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée. Les offres remises en **retard (hors délai)** ne seront pas acceptées.

Une garantie de soumission de **quatre-vingt-dix (90 000)** est exigée, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite de remise des plis.

Le délai d'exécution est de **trente (30) jours**.

L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne pas donner suite à cette demande de cotations sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur du Programme

Salif TENTIKA
Chevalier de l'ordre de l'Étalon

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Fourniture de pause-café et de pause déjeuner dans le cadre du recrutement des paramilitaires pour le compte du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement

Avis de demande de prix
N°2025-057F/MEEA/SG/DMP
Financement : *Budget de l'Etat, Exercice 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. *Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPPX) lance une demande de prix ayant pour objet, la fourniture de pause-café et de pause déjeuner dans le cadre du recrutement des paramilitaires pour le compte du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).*

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournitures sont constituées en **lot unique : fourniture de pause-café et de pause déjeuner dans le cadre du recrutement des paramilitaires pour le compte du MEEA.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quinze (15) jours par commande.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant **non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) F.CFA** devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant le **27/10/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du marché est de **vingt millions (20 000 000) F CFA** Toutes Taxes Comprises (TTC).

Le Directeur des Marchés Publics p.l
Président de la CAM/MEEA

Etienne BERE
Chevalier de l'Ordre de Mérite

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fourniture, l'installation et la mise en service de cellules primaires 36 kV à Ouaga, Bobo-Dioulasso et Dori

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
N° 022/2025**

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget 2025 afin de financer la fourniture de matériel de distribution électrique.
2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés pour la fourniture, l'installation et la mise en service de cellules primaires 36 kV à Ouaga, Bobo-Dioulasso et Dori.

Les fournitures sont en lot unique.

Le budget prévisionnel des acquisitions est de trois cent soixante-onze millions sept cent mille (371 700 000) F CFA TTC ;

Le délai d'exécution des prestations est de **300 jours**.

3. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés, sise à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, au 2^e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 de 10 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 15 heures 00 minute.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) F CFA**.

Le paiement se fera en espèces à la caisse siège, au premier étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard le **17/11/2025 à 9 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept millions quatre cent mille (7 400 000) F CFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 100 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
9. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17/11/2025 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions située au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

NB : Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fourniture de matériels électriques de distribution à la SONABEL

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert à Commandes
N° 021 /2025**

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2025 afin de financer la fourniture d'équipements.
2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés pour la fourniture de matériels électriques de distribution à la SONABEL.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations en deux lots sont réparties comme suit :

- lot 1 : Fourniture de matériels électriques de distribution au Service Distribution de Ouahigouya pour l'extension BT de la section Yaghebrado de Yako dans le Passoré.
lot 2 : Fourniture de matériels électriques de distribution au Service Distribution de Ouahigouya pour l'extension BT complémentaire du village de Poedogo-Zoungloulou dans le passoré.

Le Budget prévisionnel par lot est de :

- lot 1 : cent vingt-sept millions quatre cent quarante mille (127 440 000) F CFA TTC ;
lot 2 : cinquante-neuf millions (59 000 000) F CFA TTC ;

Le délai d'exécution des prestations est de cent vingt (120) jours.

4. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert international tel que défini aux articles 63-67 et suivants du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres à la Direction des Marchés, sise à Ouaga 2000 ou aux adresses mail « abzeta.sanfo@sonabel.bf » et « secretariat.dm2@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat de la Direction des Marchés, ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA pour le lot 1; et cinquante mille (50 000) F CFA pour le lot 2.

Le paiement se fera en espèces à la caisse située au siège de la SONABEL, ou par virement bancaire au compte n° BF 42 BF 02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK BURKINA FASO. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat de la Direction des Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard le **17/11/2025 à 9 heures 00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1: deux millions cinq cent mille (2 500 000) F CFA ;
lot 2 : un million deux cent mille (1 200 000) F CFA ;

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17/11/2025 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions située au rez de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

8. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

NB : Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirmeront leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

LA POSTE BURKINA FASO

Acquisition, installation, et la mise en service de deux (02) automates de distribution de colis et courriers au profit de LA POSTE BF

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (AAOO)

N° : 2025-001/LA POSTE BF/DG/DM/DMFPC

Financement : Budget FAQS, gestion 2025

Référence du financement : QSFBA2411

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de La Poste Burkina Faso (LA POSTE BF).

La Poste Burkina Faso (LA POSTE BF) a obtenu des fonds auprès du Fonds pour l'Amélioration des Qualités de Services (FAQS) de l'UPU sur son budget, exercice 2025, afin de financer l'**acquisition de casiers électroniques DBOX d'au moins 40 casiers chacun pour la distribution des envois postaux**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché portant « **acquisition, installation, et la mise en service de deux (02) automates de distribution de colis et courriers**» au profit de LA POSTE BF.

La Poste Burkina Faso, dont l'identification complète est précisée aux Données particulières, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition, la livraison, l'installation, le marquage et la mise en service de deux (02) casiers électroniques DBOX de 40 casiers chacun pour la distribution des envois postaux.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**agrément technique en informatique « D5 Catégorie unique »**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'appel d'offres est composé d'un **(01) lot unique** :

acquisition, livraison, installation, marquage et mise en service de deux (02) casiers électroniques DBOX de 40 casiers chacun pour la distribution des envois postaux avec un budget prévisionnel de **cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent dix dollars américains (194 910 USD)** soit **cent quatorze millions (114 000 000) francs CFA TTC**.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **six (06) mois**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par les procédures d'adjudications et d'achats figurant dans le Règlement financier et les Règles de gestion financière de l'Union Postale Universelle (UPU).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Département des Marchés sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II - BP 6000 Ouagadougou CNTC - 10 000 - Tél. : 25 41 90 41, et prendre connaissance des documents de l'Appel d'offres, du **lundi au jeudi de 7h30 à 12h30 puis de 13h00 à 16h 00 mn** et le **vendredi de 7h30 à 12h30 puis de 13h30 à 16h 30 mn**.

Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** pour le **lot** à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat du Département des Marchés de LA POSTE BF sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga), Tél. : 25 41 90 41. La méthode de paiement sera par mandat 5CHP auprès de toute Agence LA POSTE BF.

Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois millions quatre cent vingt mille (3 420 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse : Département des Marchés de LA POSTE BF sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II - BP 6000 Ouagadougou CNTC 10 000, Tél. : 25 41 90 41 au plus tard le **17/11/2025 à 9h00min**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17/11/2025 à 09 h 00 mn TU** à l'adresse suivante : Siège LA POSTE BF, Avenue de la Nation (Rondpoint des Nations-Unies) - Bâtiment Direction Générale/ Salle de conférence 3^{ème} étage.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de l'appel d'offres ouvert à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cet appel d'offres sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Dr Christian ZOMBRE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

BUREAU NATIONAL DES SOLS (BUNASOLS)

Acquisition de logiciel de cartographie au profit du BUNASOLS

Avis de demande de prix
N°2025-002/MARAH/SG/BUNASOLS/DG/PRM du : 10/10/2025
Financement : Budget BUNASOLS, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du Bureau National des Sols (BUNASOLS).

1. Le BUNASOLS dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de logiciel de cartographie au profit du BUNASOLS tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Agrements techniques requis :

- Domaine 1 catégorie C et Domaine 4 catégorie B ou
- SD2 et Domaine D1 catégorie B.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique: Acquisition de logiciel de cartographie au profit du BUNASOLS;

3. Le délai d'exécution du lot unique ne devrait pas excéder : Trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés du BUNASOLS au 78 51 10 35/ 71 09 45 87

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Personne Responsable des Marchés du BUNASOLS et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à l'Agence Comptable du BUNASOLS. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA pour le lot unique devront parvenir ou être remises au près de la Personne Responsable des Marchés, avant le **27/10/2025 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel du lot unique est le suivant : Vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.

La Personne Responsable de Marchés

IMA Boukaré

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Prestations en vue de la digitalisation des procédures métiers (Gestion Clientèle E-branchement, CRM, E-releve, E-paiement , E-caisse) de l'ONEA

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°013/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI**

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de passation des marchés et au Plan de Passation des Marchés publics 2025 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.
2. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement dispose de fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestation intellectuelle relative à la digitalisation des processus support.
3. Les services comprennent :
 - La mise à la disposition de l'ONEA du personnel exigé pour développer en régie digitale de gestion de la clientèle de l'ONEA conformément aux descriptions sommaires des prestations attendues jointes
 - Le renforcement des capacités des informaticiens de l'ONEA sur les différents environnements de développement proposés.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
5. Le cabinet doit disposer **d'un agrément technique intégrateur (D5) délivré par le ministère en charge de l'économie numérique et justifier d'au moins de deux projets similaires.**

La durée de la mission est de **douze (12) mois.**

6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 et du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
7. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
les domaines d'activités ;
les qualifications des candidats ;
le nombre d'années d'expérience ;
les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne fin ou de service fait).
8. Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « **sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition financière (sélection qualité-coût)** ».
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

Office National de l'Eau et de l'Assainissement, Directeur des Marchés : Souleymane SANNE ; Siège ONEA - 220, Avenue de l'ONEA, Secteur 12 (Pissy) 01 BP 170 Ouagadougou 01 BURKINA FASO ; Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08/71 30 91 55 Fax : (+226) 25 43 19 11 ; E-Mail : dg@oneabf.com; oneadg@fasonet.bf; souleymane.sanne@oneabf.com.
10. Les dossiers de manifestations d'intérêt devront comporter les pièces suivantes :
une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ONEA ;
une présentation du consultant ; des références des missions similaires réalisées par les Consultants ; des attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des prestations similaires réalisées.
11. Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français, en trois (03) exemplaires (1 original + 2 copies) présentées sous forme d'une enveloppe et déposées sous plis fermés au siège de l'ONEA, Secrétariat courrier-arrivée, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 (Pissy), Tél : 25 43 19 00 à 08, avec la mention : « **AMI N°0013/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI pour les prestations en vue de la digitalisation des procédures métiers (Gestion Clientèle E-branchement, CRM, E-releve, E-paiement , E-caisse) de l'ONEA.** » au plus tard le **31/10/2025 à 09h 00 mn.**

NB : Le montant prévisionnel est de cent cinquante millions (150 000 000) FCFA TTC.

**Le Directeur des Marchés de l'ONEA,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés,**

Souleymane SANNE

AGENCE DE CONSEIL ET DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE EN BATIMENT ET AMÉNAGEMENT URBAIN (ACOMOD-BURKINA)

Recrutement d'un maître d'œuvre (bureaux d'études) pour la réalisation des études techniques et du suivi-contrôle des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à Bobo Dioulasso

Rectificatif du Quotidien n°4250 – Jeudi 16 octobre 2025, page 41 portant sur le timbre de l'avis

Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-009/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 10 Octobre 2025
N° DU FINANCEMENT Crédit IDA N°7413-BF
Reference STEP BF-PIU-PMDUVS-485290-CS-CQS

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu de l'Association internationale de développement (IDA), des fonds (Crédit IDA N°7413-BF) pour le financement du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat pour lequel cet avis à manifestation d'intérêt est publié.

2. Les services de consultant (« Services ») comprennent des prestations des études techniques et le suivi contrôle des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à Bobo Dioulasso et consisteront essentiellement :

- (i) à la production d'un dossier d'étude technique d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- (ii) à la production d'un dossier d'étude technique d'avant-projet détaillé (APD) ;
- (iii) à assurer la totalité des tâches de surveillance sur le terrain et du contrôle technique de l'exécution des travaux de bâtiments ;
- (iv) aux contrôles géotechniques (réalisation des essais, etc.) et topographiques des travaux de bâtiments ;
- (v) au suivi de la mise en œuvre des mesures compensatrices environnementales et de sauvegardes sociales ;
- (vi) au contrôle administratif et financier (établissement des attachements contradictoires, vérification des décomptes, des rapports, etc.).

Le délai global d'exécution des prestations du Consultant est de douze (12) mois dont quatre (04) mois pour les études (tranche ferme) et huit (08) mois pour le suivi contrôle (tranche conditionnelle) dont deux mois étalés sur la période de garantie d'un an des travaux.

Le détail des Termes de Référence (TDRs) pour les prestations peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessous :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés (DPM) de l'ACOMOD-BURKINA, B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com ; Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 1^{er} étage ; du lundi au jeudi de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h à 16h et le vendredi de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h30 mn à 16h30 mn.

3. Le Directeur Général de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement Urbain (ACOMOD-BURKINA), agissant en tant qu'Agence partenaire pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)) invite les firmes de consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de missions similaires exécutées, l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent, le récépissé de déclaration d'existence à jour .

Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

Critères	Notes
1. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations : Le candidat devra justifier de sa qualification dans les domaines : études architecturales, techniques et contrôle des travaux de réalisation d'infrastructures de bâtiments y compris la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales, de sécurité, santé et d'hygiène, à travers les expériences et agréments techniques, inscription aux ordres du métier (architecture et ingénierie) ...	05 points
2. Nombre d'années d'expérience : - < 03 ans (5 points) - Entre 03 et 05ans (10 points) - > 05 ans (15 points)	15 points
3. Qualification du candidat dans le domaine des prestations similaires durant les cinq (05) dernières années (2020 à 2024), justifiées par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats enregistrés aux impôts et des attestations de bonne fin : Quatre (04) missions d'études architecturales et techniques d'infrastructures de bâtiments (05 points par mission) ; Deux (02) missions d'études architecturales et techniques en aménagement d'espaces verts (05 points par mission) ; Quatre (04) missions de suivi-contrôle des travaux de bâtiments (05 points par mission) ; Deux (02) missions de suivi-contrôle des travaux d'aménagement d'espaces verts (05 points par mission) . NB : Seul les références d'un montant supérieur ou égal à trente-cinq millions (35 000 000) FCFA seront considérées et aucune référence ne sera comptabilisée plus d'une (01) fois dans les missions décrites aux points i à iv.	60 points

4. Organisation technique et managériale du cabinet : Note de présentation du candidat : 8 points Organigramme : 7 points Définition des postes : 5 points	20 points
Total	100 points

4. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de « **Qualification des Consultants (QC)** » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025.

5. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité ; toutefois en se limitant à des groupements de **deux (02) membres** au plus.

6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Les Consultants intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00.

8. Les manifestations d'intérêt en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie, plus les copies électroniques (fichiers scannés+ version world) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **28 Octobre 2025 à 09 heures 00 mn TU** avec la mention « **Recrutement d'un maître d'œuvre (bureaux d'études) pour la réalisation des études techniques et du suivi-contrôle des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à Bobo Dioulasso** ». Les consultants ont la possibilité de soumettre par courriel leur dossier aux adresses suivantes : Email : acomodb@gmail.com et coulibalyadi84@gmail.com

9. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Adresse :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), BP 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com.

Le Directeur Général,

Diodama Gaston KABORE

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

**AGENCE DE CONSEIL ET DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT
URBAIN (ACOMOD-BURKINA)**

Recrutement d'un maître d'œuvre (bureaux d'études) pour la réalisation des études techniques et du suivi-contrôle des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à KAYA

Rectificatif du Quotidien n°4250 – Jeudi 16 octobre 2025, page 43 portant sur le timbre de l'avis

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-010/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 10 Octobre 2025
FINANCEMENT : CREDIT IDA N° 7413- BF
Reference STEP BF-PIU-PMDUVS-485343-CS-CQS**

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu de l'Association internationale de développement (IDA), des fonds (Crédit IDA N°7413-BF) pour le financement du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat pour lequel cet avis à manifestation d'intérêt est publié.

2. Les services de consultant (« Services ») comprennent des prestations des études techniques et le suivi contrôle des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à KAYA et consisteront essentiellement :

- (vii) à la production d'un dossier d'étude technique d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- (viii) à la production d'un dossier d'étude technique d'avant-projet détaillé (APD) ;
- (ix) à assurer la totalité des tâches de surveillance sur le terrain et du contrôle technique de l'exécution des travaux de bâtiments ;
- (x) aux contrôles géotechniques (réalisation des essais, etc.) et topographiques des travaux de bâtiments ;
- (xi) au suivi de la mise en œuvre des mesures compensatrices environnementales et de sauvegardes sociales ;
- (xii) au contrôle administratif et financier (établissement des attachements contradictoires, vérification des décomptes, des rapports, etc.).

Le délai global d'exécution des prestations du Consultant est de douze (12) mois dont quatre (04) mois pour les études (tranche ferme) et huit (08) mois pour le suivi contrôle (tranche conditionnelle) dont deux mois étalés sur la période de garantie d'un an des travaux.

Le détail des Termes de Référence (TDRs) pour les prestations peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessous :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés (DPM) de l'ACOMOD-BURKINA, B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com ; Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 1^{er} étage ; du lundi au jeudi de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h à 16h et le vendredi de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h30 mn à 16h30 mn.

3. Le Directeur Général de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement Urbain (ACOMOD-BURKINA), agissant en tant qu'Agence partenaire pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS) invite les firmes de consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de missions similaires exécutées, l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent, le récépissé de déclaration d'existence à jour .

Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

Critères	Notes
5. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations : Le candidat devra justifier de sa qualification dans les domaines : études architecturales, techniques et contrôle des travaux de réalisation d'infrastructures de bâtiments y compris la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales, de sécurité, santé et d'hygiène, à travers les expériences et agréments techniques, inscription aux ordres du métier (architecture et ingénierie) ...	05 points
6. Nombre d'années d'expérience : - < 03 ans (5 points) - Entre 03 et 05ans (10 points) - > 05 ans (15 points)	15 points
7. Qualification du candidat dans le domaine des prestations similaires durant les cinq (05) dernières années (2020 à 2024), justifiées par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats enregistrés aux impôts et des attestations de bonne fin : v. Quatre (04) missions d'études architecturales et techniques d'infrastructures de bâtiments (05 points par mission) ; vi. Deux (02) missions d'études architecturales et techniques en aménagement d'espaces verts (05 points par mission) ; vii. Quatre (04) missions de suivi-contrôle des travaux de bâtiments (05 points par mission) ;	60 points

viii. Deux (02) missions de suivi-contrôle des travaux d'aménagement d'espaces verts (05 points par mission). NB : Seul les références d'un montant supérieur ou égal à trente-cinq millions (35 000 000) FCFA seront considérées et aucune référence ne sera comptabilisée plus d'une (01) fois dans les missions décrites aux points i à iv.	
8. Organisation technique et managériale du cabinet : Note de présentation du candidat : 8 points Organigramme : 7 points Définition des postes : 5 points	20 points
Total	100 points

4. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de « **Qualification des Consultants (QC)** » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025.

5. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité ; toutefois en se limitant à des groupements de **deux (02) membres** au plus.

6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Les Consultants intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00.

8. Les manifestations d'intérêt en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie, plus les copies électroniques (fichiers scannés+ version word) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **29 octobre 2025 à 09 heures 00 mn TU** avec la mention « **Recrutement d'un maître d'œuvre (bureaux d'études) pour la réalisation des études techniques et du suivi-contrôle des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à KAYA** ». Les consultants ont la possibilité de soumettre par courriel leur dossier aux adresses suivantes : Email : acomodb@gmail.com et coulilyladi84@gmail.com

9. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Adresse :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), BP 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com.

Le Directeur Général,

Diodama Gaston KABORE
Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

AGENCE DE CONSEIL ET DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN (ACOMOD-BURKINA)

Recrutement d'un maître d'œuvre (bureaux d'études) pour la réalisation des études techniques et du suivi-contrôle des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à Ouahigouya

Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-011/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 15 Octobre 2025

PAYS : Burkina Faso
NOM DU PROJET : Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)
Composante 2 : Infrastructure urbaine et services de base
MAÎTRE D'OUVRAGE : Ministre des Infrastructures et du Désenclavement à travers l'Unité de Gestion du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)
N° DU FINANCEMENT : Crédit IDA N°7413-BF
NOM DU MARCHÉ : Etudes techniques et contrôle travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à Ouahigouya
Reference STEP : BF-PIU-PMDUVS-485349-CS-CQS

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu de l'Association internationale de développement (IDA), des fonds (Crédit IDA N°7413-BF) pour le financement du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat pour lequel cet avis à manifestation d'intérêt est publié.

2. Les services de consultant (« Services ») comprennent des prestations des études techniques et le suivi contrôle des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à Ouahigouya et consisteront essentiellement :

- (i) à la production d'un dossier d'étude technique d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- (ii) à la production d'un dossier d'étude technique d'avant-projet détaillé (APD) ;
- (iii) à assurer la totalité des tâches de surveillance sur le terrain et du contrôle technique de l'exécution des travaux de bâtiments ;
- (iv) aux contrôles géotechniques (réalisation des essais, etc.) et topographiques des travaux de bâtiments ;
- (v) au suivi de la mise en œuvre des mesures compensatrices environnementales et de sauvegardes sociales ;
- (vi) au contrôle administratif et financier (établissement des attachements contradictoires, vérification des décomptes, des rapports, etc.).

Le délai global d'exécution des prestations du Consultant est de Onze (11) mois dont quatre (04) mois pour les études (Tranche ferme) et sept (07) mois pour le suivi contrôle (Tranche conditionnelle) dont deux mois étalés sur la période de garantie d'un an des travaux.

Le détail des Termes de Référence (TDRs) pour les prestations

peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessous :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés (DPM) de l'ACOMOD-BURKINA, B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com ; Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 1er étage ; du lundi au jeudi de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h à 16h et le vendredi de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h30 mn à 16h30 mn.

3. Le Directeur Général de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement Urbain (ACOMOD-BURKINA), agissant en tant qu'Agence partenaire pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS) invite les firmes de consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de missions similaires exécutées, l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent, le récépissé de déclaration d'existence à jour .

Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

Critères	Notes
9. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations : Le candidat devra justifier de sa qualification dans les domaines : études architecturales, techniques et contrôle des travaux de réalisation d'infrastructures de bâtiments y compris la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales, de sécurité, santé et d'hygiène, à travers les expériences et agréments techniques, inscription aux ordres du métier (architecture et ingénierie) ...	05 points
10. Nombre d'années d'expérience : - < 03 ans (5 points) - Entre 03 et 05ans (10 points) - > 05 ans (15 points)	15 points
11. Qualification du candidat dans le domaine des prestations similaires durant les cinq (05) dernières années (2020 à 2024), justifiées par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats enregistrés aux impôts et des attestations de bonne fin : ix. Quatre (04) missions d'études architecturales et techniques d'infrastructures de bâtiments (05 points par mission) ; x. Deux (02) missions d'études architecturales et techniques en aménagement d'espaces verts (05 points par mission) ; xi. Quatre (04) missions de suivi-contrôle des travaux de bâtiments (05 points par mission) ; xii. Deux (02) missions de suivi-contrôle des travaux d'aménagement d'espaces verts (05 points par mission).	60 points
NB : Seul les références d'un montant supérieur ou égal à trente-cinq millions (35 000 000) FCFA seront considérées et aucune référence ne sera comptabilisée plus d'une (01) fois dans les missions décrites aux points i à iv.	

12. Organisation technique et managériale du cabinet :	
vii. Note de présentation du candidat : 8 points	20 points
viii. Organigramme : 7 points	
ix. Définition des postes : 5 points	
Total	100 points

4. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de « **Qualification des Consultants (QC)** » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025.

5. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité ; toutefois en se limitant à des groupements de **deux (02) membres** au plus.

6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Les Consultants intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00.

8. Les manifestations d'intérêt en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie, plus les copies électroniques (fichiers scannés+ version word) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **31 Octobre 2025 à 09 heures 00 mn TU** avec la mention « Recrutement d'un maître d'œuvre (bureaux d'études) pour la réalisation des études techniques et du suivi-contrôle des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'espaces verts publics à Ouahigouya ». Les consultants ont la possibilité de soumettre par courriel leur dossier aux adresses suivantes : Email : acomodb@gmail.com et coulibalydj84@gmail.com

9. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Adresse :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), BP 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com.

Le Directeur Général,

Diodama Gaston KABORE
Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

SERVICES DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET CORRIDOR ECONOMIQUE LOME-OUAGADOUGOU-NIAMEY (PCE-LON) : exercice 2024 y compris la période 2022 et 2023, exercice 2025 et exercice 2026

Avis à manifestation d'intérêt
N°2025/1387/MID/SG/DMP/SMT-PI

PAYS : Burkina Faso

NOM DU PROJET : Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ministère des Infrastructures et du Désenclavement

N° DU FINANCEMENT :

DON N°D8910-BF :

REFERENCE STEP : BF-HYDROMET-471951-CS-CQS

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Mondiale dans le cadre du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON). L'objectif de développement du PCE-LON est d'améliorer la connectivité régionale et les infrastructures communautaires socio-économiques le long du corridor entre les capitales du Togo, du Burkina Faso et du Niger. Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'audit de conformité environnementale et sociale du projet :

- o Exercice 2024 y compris période 2022 et 2023 ;
- o Exercice 2025 ;
- o Exercice 2026.

2. L'objectif global de la présente mission d'audit environnemental et social est de vérifier l'application effective des dispositions de l'accord de financement en matière de sauvegardes, des instruments de sauvegardes environnementale et sociale élaborés, ainsi que celles de la réglementation nationale applicable dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, de capitaliser les acquis et de tirer les leçons et faire des recommandations pour des projets similaires ou futurs.

3. La Directrice des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement invite les candidats intéressés, à manifester leur intérêt pour les services ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de missions similaires exécutées, l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent).

4. Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

Critères	Notes
13. Présentation et contenu du dossier - Qualité de la présentation, du niveau de détails des informations fournies et des références du consultant ; 2,5 points - Qualité de l'organigramme et du personnel permanent du consultant : 2,5 points	5 points
14. Expérience générale dans l'audit de conformité environnementale et sociale des projets et programmes - Moins de 5 ans d'expérience : 0 pt - 5 ans d'expérience : 10 pts - Plus de 5 ans : 10 pts à raison de 1 pt par année supplémentaire	20 Points
15. Expérience pertinente du consultant justifiée avec des contrats et des attestations de bonne fin et/ou des procès-verbaux de validation : - o Expériences dans l'audit de conformité environnementale et sociale des projets et programmes : 20 points à raison de 10 pts par mission similaire ; - o Expériences dans l'audit de conformité environnementale et sociale des projets et programmes financés par la Banque Mondiale : 55 points	75 Points
✓ Une (01) mission conduite : 30 pts ✓ Au-delà d'une (01) mission : 25 pts à raison de 2,5 pts par mission	
Total	100 points

NB :

- Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution dûment signées ou Procès-Verbal de réception sans réserve accompagnés des pages de garde et de signature des marchés similaires) seront prises en compte.
- La note minimale pour être retenue sur la liste restreinte est de 80 points.

5. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de « Qualification des Consultants (QC) » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025.

6. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de trois (03) membres au plus.
7. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025.
8. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
9. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID), sis au 3ème étage du Building LAMIZANA, 03 BP 7011 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 51 29 15 49 - E-mail : dmpmid@yahoo.fr. ou à l'Unité de Gestion du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouaga- Niamey (PCE-LON), 1er étage du Bâtiment R+2 couleur violette claire foncée sis au Secteur 52 Ouaga 2 000, Rue Nomba Mahamadi OUEDRAOGO, porte 341 en tournant à droite au dernier feu avant le monument des martyrs en provenance l'échangeur de Ouaga 2000, troisième carré à droite Téléphone : +226 67 51 00 00 , tobazingos@gmail.com du lundi au jeudi de 07h30 mn GMT à 12h30 mn GMT et de 13h GMT à 16h GMT et le vendredi de 07h30 mn GMT à 12h30 mn GMT et de 13h30 mn GMT à 16h30 mn GMT.
10. Les manifestations d'intérêt en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une copie électronique (fichier modifiable) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **21/10/2025 à 10 heures 00 mn TU** avec la mention « Manifestations d'intérêt recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'audit de conformité environnementale et sociale du projet : Exercice 2024 y compris période 2022 et 2023, Exercice 2025 et Exercice 2026 ».

A l'attention de :

Madame la Directrice des marchés publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement, Madame Lizata SAVADOGO, Directrice des marchés publics

Direction des Marchés Publics du Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID) sise au 3ème étage du Building LAMIZANA, 03 BP 7011 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 51 29 15 49 - E-mail : dmpmid@yahoo.fr (copie à : tobazingos@gmail.com).

La Directrice des Marchés Publics

Lizata SAVADOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

UNIVERSITÉ YEMBILA ABDOULAYE TOGUYENI

Acquisition de matériel agricole

Avis de DEMANDE DE PRIX
N°2025-006/UYAT/PI/SG/PRCP du

Financement : Budget de Université de Yembila Abdoulaye TOGUYENI, exercice 2025

Montant prévisionnel : vingt-deux millions cent quatre-vingt-dix-sept mille (22 197 000) F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

1. L'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de matériel agricole**
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. L'acquisition se décompose en **un lot unique**.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à l'adresse ci-dessous :
Rue : Route de Bogandé, **Étage/ numéro de bureau :** Secrétariat de la **Personne Responsables de la commande publique** de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI, sise à la Présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI
Pays : Burkina Faso ; **Ville :** Fada N'Gourma ; **Boîte postale :** BP 54 Fada N'Gourma ; **Numéro de téléphone :** 63 29 45 78
Adresse électronique :
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** à l'Agence comptable de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent soixante-cinq mille (665 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la **Personne Responsables de la commande publique** situé à la présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI avant le **27/10/2025 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Bouraima KIRAKOYA

Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

REGION DE L'EST

Acquisition de bacs à ordures de 7m3 au profit de la commune de Fada N'Gourma

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N: 2025-012/REST/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP
Financement : Budget Communal (Fonds PREGOLS), Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Commune de Fada N'Gourma.

1. La commune de Fada N'Gourma dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet, l'*acquisition de bacs à ordures de 7m3 au profit de la commune de Fada N'Gourma*.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations sont en lot unique : **Acquisition de dix bacs à ordures de 7m3 au profit de la commune de Fada N'Gourma**.
 3. Le délai d'exécution pour le lot unique ne saurait excéder **quarante-cinq (45) jours**.
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la commande publique de la Mairie de Fada N'Gourma, KERE/SAWADOGO T. Véronique, BP 85 Fada N'Gourma, 1^{er} étage, 3^{ème} porte à gauche Tél : (+226) 75 05 56 87/ 70 38 37 25, Email : sawadogoveronica85@gmail.com
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Présidente de la Commission d'attribution des marchés sis au siège de la mairie de Fada N'Gourma, téléphone : +226 75 05 56 87/70 38 37 25 et moyennant paiement d'un montant non remboursable **de vingt mille (20 000) F CFA** à la régie de recettes de la Mairie de Fada N'Gourma ou à la Trésorerie régionale de l'Est.
 6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne responsable de la Commande Publique ci-dessus indiquée avant le **27/10/2025 à 9h 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Présidente de la Commission
d'Attribution des marchés**

T. Véronique KERE/SAWADOGO

COMMUNE RURALE DE PABRE

Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles primaires de la commune de Pabré

Avis de demande de prix

N°2025-10/CRP/M/CAB/SMP du 07/10/2025

Financement : *budget communal, gestion 2025 (fonds propres)*

Enveloppe financière :

Lot unique : dix-neuf millions quatre cent mille (19 400 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Pabré.

1. La commune de Pabré dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles primaires de la commune de Pabré tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **service courrier de la mairie.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au service courrier de la mairie de Pabré** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA à la régie de recette de la mairie.** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant :

➤ **Lot unique : quatre cent cinquante mille (450 000) Francs CFA** devra parvenir ou être remises à l'adresse **au service courrier de la mairie**, au plus tard le **27/10/2025, à 9 heures** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

TONDE W. Alphonse

Attaché d'intendance scolaire et universitaire

COMMUNE RURALE DE PABRE

**Acquisition de matériels médicaux techniques au profit des formations
Sanitaires de la commune de Pabré**

Avis de demande de prix

N°2025-11/CRP/M/CAB/SMP du 07/10/2025

Financement : *budget communal, gestion 2025 (fonds propres)*

Enveloppe financière :

Lot unique : cinquante-sept millions trois cent quarante-deux mille cent soixante-six (57 342 166) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Pabré.

1. La commune de Pabré dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet *acquisition complémentaire de matériels médicaux techniques au profit des formations sanitaires de la commune Pabré* tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (agrément technique A3) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **service courrier de la mairie.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au service courrier de la mairie de Pabré** et moyennant paiement d'un montant non remboursable :

- **Lot unique : cinquante mille (50 000) Francs CFA à la régie de recette de la mairie.** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant :

- **Lot unique : un millions (1 000 000) Francs CFA** devra parvenir ou être remises à l'adresse **au service courrier de la mairie**, au plus tard le **27/10/2025, à 9 heures** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

TONDE W. Alphonse

Attaché d'intendance scolaire et universitaire

COMMUNE RURALE DE PABRE

Acquisition de matériels informatiques et péri informatiques au profit de la mairie de Pabré

Avis de demande de prix

N°2025-12/CRP/M/CAB/SMP du 07/10/2025

Financement : *budget communal, gestion 2025 (fonds propres)*

Enveloppe financière :

Lot unique : dix-neuf millions trois cent mille (19 300 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Pabré.

1. La commune de Pabré dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet *acquisition de matériels informatiques et péri informatiques au profit de la mairie de Pabré* tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**agrément domaine1 catégorie A**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique

Acquisition de matériels informatiques et péri informatiques au profit de la mairie de Pabré.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **service courrier de la mairie**.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au service courrier de la mairie de Pabré** et moyennant paiement d'un montant non remboursable :

- **Lot unique : vingt mille (20 000) Francs CFA à la régie de recette de la mairie.** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant :

- **Lot unique : quatre cent cinquante mille (450 000) Francs CFA** devra parvenir ou être remises à l'adresse **au service courrier de la mairie**, au plus tard le **27/10/2025, à 9 heures** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

TONDE W. Alphonse
Attaché d'intendance scolaire

REGION DE YAADGA**Travaux de réalisation de quatre (04) blocs de latrines à cinq (05) postes dont un (01) poste sera aménagé pour les personnes vivantes avec un handicap moteur et un (01) poste réserver pour la gestion hygiénique des menstrues, dans la région de Yaadga**

Avis de demande de prix
 N°2025-12/ /MATM/R-YDG/GVT-OHG/SG
 Financement : Budget Etat, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'environnement de Yaadga (DREAE/YDG).

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'environnement de Yaadga lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux se décomposent en deux lots constitués des réalisations suivantes :

Lot 1 : réalisation de deux (02) blocs de latrines à cinq (05) postes dont un (01) poste sera aménagé pour les personnes vivantes avec un handicap moteur et un (01) poste réservé pour la gestion hygiénique des menstrues, dans les provinces du Yatenga pour un montant de quatorze millions sept cent mille (14 700 000) de francs CFA TTC ;

Lot 2 : réalisation de deux (02) blocs de latrines à cinq (05) postes dont un (01) poste sera aménagé pour les personnes vivantes avec un handicap moteur et un (01) poste réservé pour la gestion hygiénique des menstrues, dans les provinces du Zoundoma et du Yatenga pour un montant de quatorze millions sept cent mille (14 700 000) de francs CFA TTC.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (Agrément Lp) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quarante-cinq (45) jours pour chaque lot.**

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**Agrément Lp**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la DREAE/YDG BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 70 17 32 10/24 55 05 48 email : drea.nord@eau.gov.bf.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la DREAE/YDG BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 24 55 05 48 email : drea.nord@eau.gov.bf et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA par lot** au Trésor Public de Ouahigouya. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées **en un original et 02 copies, ainsi que la version électronique contenue dans une clé USB**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'**une garantie** de soumission d'un montant de **deux cent cinquante mille (250 000) de francs CFA par lot** et devront parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de Yaadga, Ouahigouya, le **27/10/2025 à 09 heures soit l'heure** d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans la salle de réunion de la direction régionale de l'eau et de l'assainissement de l'Environnement de Yaadga.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Secrétaire Général de la Région de Yaadga
 Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés**

Kouilga Albert ZONGO
 Administrateur Civil
 Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
 Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales

REGION DE YAADGA**Travaux de réhabilitation des forages équipés de pompes à motricité humaine dans les zones la région de Yaadga pour le compte de la direction régionale de l'eau et de l'assainissement de l'environnement de yaadga**

Avis de demande de prix
 N°2025-13/MATM/R-YDG/GVT-OHG/SG
 Financement : Budget Etat, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de Yaadga.

1. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de Yaadga lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de **type Fn2 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en trois lots constitués des réalisations suivantes :

- **Lot 1 : Acquisition de PMH complète et de pièces de rechanges en vue de la réparation des forages équipés de PMH et de dispositif de pompage solaire au profit de la DREAE Yaadga pour les interventions d'urgence, pour un montant de Cinquante millions neuf cent soixante-cinq mille (50 965 000) francs CFA TTC ;**
- **Lot 2 : Réhabilitation de forages équipés de Pompes à motricité Humaine PMH dans les localités de la province de Yatenga pour un montant de Vingt-deux millions cinq cent mille (22 500 000) francs CFA TTC**
- **Lot 3 Réhabilitation de forages équipés de Pompes à motricité Humaine PMH dans les localités des provinces de Zandoma et du Lorum pour un montant de Vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) francs CFA TTC**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :

- lot 1 : trente (30) jours
- lot 2 : quarante-cinq (45) jours
- lot 3 : quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de DREAE/YDG BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 78 26 13 75/ 24 55 05 48 email : dreanordohg@yahoo.com

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la DREAE/YDG BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 24 55 05 48/70 17 32 10 email : dreanordohg@yahoo.com

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la DREAE/NORD BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 78 26 13 75/ 24 55 05 48 email : dreanordohg@yahoo.com

et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA par lot** au Trésor Public de Ouahigouya. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

7. Les offres présentées en un original et 02 copies, ainsi que la version électronique contenue dans une clé USB, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de:

- lot 1: **un million (1 000 000) francs CFA**;
- lot 2: **quatre cent mille (400 000) Francs CFA**;
- lot 3 :**cinq cent mille (500 000) Francs CFA** et devront parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'environnement de Yaadga, BP 203 Ouahigouya, le **27/10/2025 à 09 heures**, soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans la salle de réunion de la direction régionale de l'eau et de l'assainissement de l'environnement de Yaadga.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Secrétaire Général de la Région de Yaadga
Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés

Albert Kouilga ZONGO
*Administrateur Civil
 Chevalier de l'Ordre de l'Etalon
 Médaille d'Honneur des Collectivités locales*

REGION DU NAZINON

COMMUNIQUE

Le président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés de Bindé porte à la connaissance des éventuels soumissionnaires de la **demande de Prix N°2025-04/RNZN/PZNW/CBIN/M** du 06 octobre 2025 relative à la réalisation d'un jardin communal dans la commune de Bindé et publiée dans la revue N°4250 du 16 octobre 2025 que la date de dépouillement, qui était prévue pour le 25 octobre 2025, a été reportée pour le lundi 27 octobre 2025, compte tenu que la date du 25 octobre tombe sur un jour non ouvrable (samedi).

DIAMEBOU B. Pierre

COMMUNE DE BANFORA

COMMUNIQUE

N° 2025-002 /CBFR/SG/PRM/

La Personne Responsable des Marchés de la commune de Banfora, Président de la commission d'attribution des Marchés, informe les candidats à la demande de prix N°2025-07/CBFR/M/SG/PRM du 04 septembre 2025 relative aux travaux de construction de deux (02) radiers à Kossara et au secteur 08 de Banfora, publié dans la revue des marchés publics **N°4248 du mardi 14 octobre 2025**, est sans **date d'ouverture des plis** et que ladite date est fixée le **24 octobre 2025**.

Il s'excuse des désagréments que cela pourrait engendrer et sait compter sur votre bonne compréhension.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Mamadou YEYE

Administrateur Civil

REGION DU NAZINON

Constitution de son répertoire additif de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025

Avis à manifestation d'intérêt

N° 2025-02/ MAHSN/NZN/DR

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2025), la Direction Régionale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Nazinon (DRAHSN-NZN) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire additif des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires /fournisseurs/ que la DRAHSN-NZN pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation pour la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de service. Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

❖ Lot1 : Travaux de construction et de réhabilitation de bâtiments administratifs

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la Direction Régionale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Nazinon ».

Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- ❖ Être du domaine principal de soumission ;
- ❖ Être légalement constitué (une attestation de situation fiscale et un registre de commerce et du crédit mobilier).
- ❖ L'agrément technique B1 ou plus dans le domaine de BTP ;
- ❖ Un contact téléphonique permanent.

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à les compléter avec les informations et pièces requises. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du Chef de service de Gestion des finances de la Direction Régionale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Nazinon sise à Manga (Rez de chaussée du Bâtiment administratif), Tel : 72 00 99 94

Les offres ou les pièces à compléter devront être remises main à main l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **22/10/2025 à 09 heures**. La Direction Régionale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Nazinon se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

La Directrice Régionale

KANYALA LARISSA CARINE

Conseiller d'Education Féminine



La célérité dans la transparence